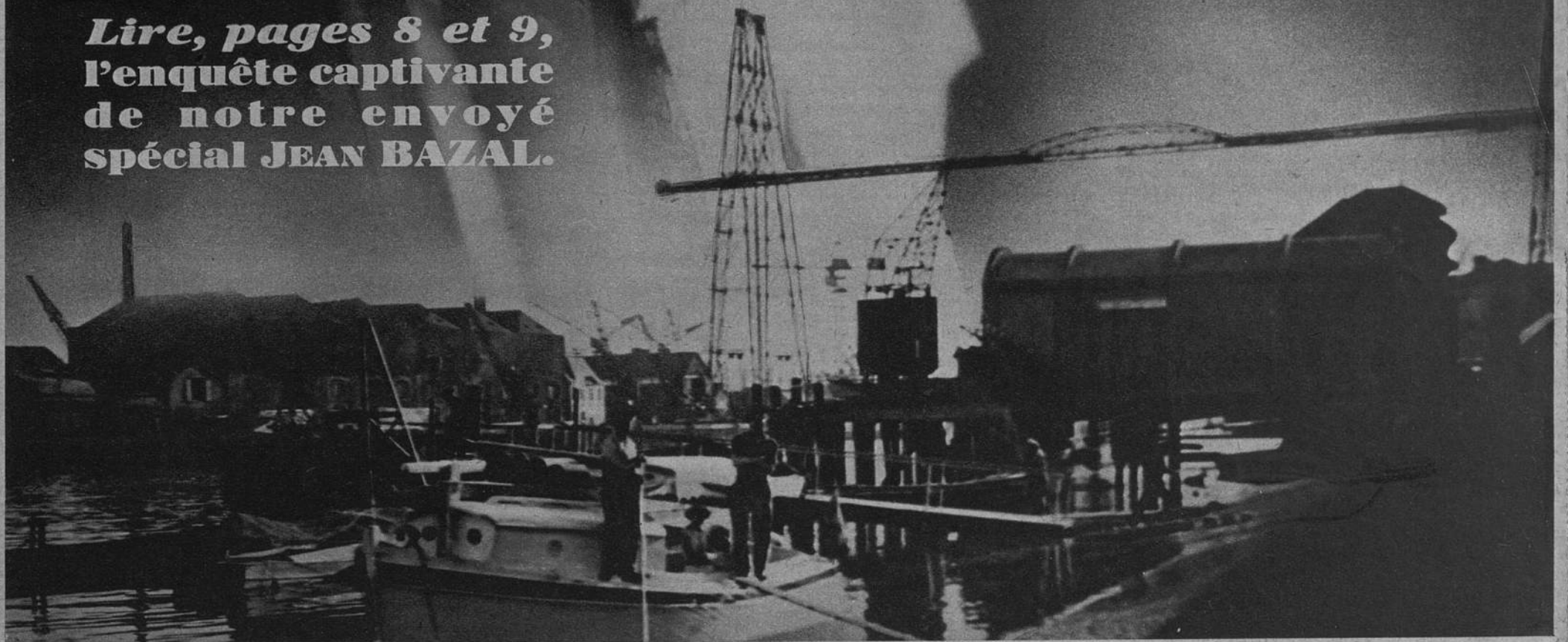


POLICE MAGAZINE

*Les mystères
de
Nantes*

**Lire, pages 8 et 9,
l'enquête captivante
de notre envoyé
spécial JEAN BAZAL.**



La guerre ardente et inconnue des espions



II (1)

Le mystère des agents doubles et l'exécution du général Mola.

Des chiffres, puis une histoire... Les chiffres d'abord, la pilule sera plus vite avalée : la Grande-Bretagne entretient avec l'Espagne des relations commerciales considérables, puisque les capitaux anglais investis dans la Péninsule s'élèvent actuellement à 4 890 millions de pesetas, c'est-à-dire 23 p. 100 du total espagnol.

Une question se pose donc automatiquement : que deviendraient ces placements si les gouvernements gagnaient la guerre ou si la victoire allait aux nationaux ?

Autre chose encore. On a découvert ces dernières années qu'il existait en Espagne des régions particulièrement riches en potasse, manganèse, nickel, étain et surtout en gisements pétroliers. On fit de nombreuses analyses et même furent commencées des exploitations à Têrue, Malaga, Huesca, Burgos, Oviedo et Saragosse. Pour la seule Catalogne, on a dénombé quatre-vingts poches de pétrole sur une étendue de six mille hectares.

Des millions de livres sterling à tirer du sous-sol, ou bien de dollars, ou encore de marks, de lires, de roubles.

Pas besoin de chercher plus loin : l'enjeu, le voilà !

Le tout est d'arriver bon premier ou d'avoir les épaules assez larges pour culbuter le concurrent dans le fossé.

Maintenant, une simple observation. On peut penser ce que l'on veut des Britanniques, nul ne contestera que ce sont les plus grands voyageurs du monde, en même temps que les mieux avertis. Quand on a pour toute ressource un stylo et pour tout domicile la route, on n'a pas été sans remarquer que les Anglais ne se rencontrent pas que sur les terrains de golf, mais qu'ils considèrent les puits de pétrole qui pointent sous tous les cieux comme autant de dépendances du Royaume-Uni.

Le pétrole est une grande affaire durant la paix et l'arme suprême dans la guerre moderne. Et l'on pourrait parodier Maurice Chevalier : « Quand il y a du pétrole dans un coin, il y a un Anglais pas bien loin ».

Soyez sûr, que cet Anglais s'appelle John, James ou George, qu'il sort de l'école du Devonshire, rêve aux lauriers de Lawrence, fume du tabac blond de Virginie et appartient à l'innombrable armée du *British Intelligence Service*.

Seulement, John et George ne sont plus les seuls dont les narines se dilatent à l'odeur du pétrole.

Les cousins d'Amérique n'entendent pas céder leur place ; quant à Hans et Heinz de l'*Auskunfidiens* berlinois et Luigi et Paoli de l'*Ovra* italienne, pourquoi se montreraient-ils moins entreprenants ?

Et ceci nous permet de pénétrer de plain-pied sur une zone où la mort se tient aux aguets à chaque tournant.

BORGSMANN VOLAIT A LA MORT

Avez-vous jamais entendu prononcer le nom de Borgmann ? C'est — ou plutôt c'était — celui d'un solide officier de l'Etat-major de von der Goltz, du temps que le maréchal gouvernait Bruxelles d'une poignée d'acier.

Le destin le poussant aux épaules, Borgmann prit la sous-direction des services

D'Irun, la Matford se dirigeait vers Pampelune.

d'espionnage allemand à Anvers, de conserve avec Elisabeth Schragmuller, la vraie Fraulein Doktor, celle qui, rentée et considérée, coule aujourd'hui des jours paisibles sous les Propylées antiques de Munich et non celle des romans-feuilletons ou du cinéma.

Or donc, en 1917, Borgmann, qui avait quelques vagues affaires personnelles à régler du côté de la Tamise, ambitionna de se rendre à Londres à bord d'un chalutier.

Las ! Un torpilleur de la Home Fleet arraisonna le trop suspect bateau et s'empara de son discret passager.

A ce propos, il me fut rapporté par un témoin oculaire et par Borgmann lui-même que, dès que le torpilleur fut en vue des côtes anglaises, l'assistant de Fraulein Doktor cracha rageusement dans la mer, disant au commandant :

— Voici ce que je pense de votre Beatty et de votre U. S. Navy ! (Service du contre-espionnage naval).

A quoi, fort calmement, le Britannique répondit :

— Personne ne vous oblige à penser comme nous, du moins ne crachez donc point dans notre mer !

Assurément, Borgmann avait eu tort de cracher et sur l'U. S. Navy et dans les eaux de Sa Majesté George V. Interné jusqu'à la fin des hostilités dans un camp de concentration, il en sortit en janvier 1919... pour prendre du service d'abord dans l'U. S. Navy, où on s'empressa de lui faire une place de choix, puis ensuite à l'*Intelligence Service*, section des *strategic and diplomatic agents* où il faisait encore autorité ces temps derniers.

Dans le genre, avec celle de Trebitsch Lincoln, l'ex-pasteur anglican devenu moine bouddhiste, la volte-face de Borgmann est une des plus étonnantes que l'on ait eues à enregistrer dans ce monde peu avare cependant en phénomènes.

Naturalisé anglais, condamné à mort en Allemagne pour haute trahison, Borgmann prospecta longtemps l'Amérique pour le compte de Downing Street, fut même condamné à cinq années de détention pour vol de documents dans les locaux de la Standard Oil — peine qu'il accomplit jusqu'au bout — reçut dans le ventre, à Mexico, la décharge d'un fusil-mitrailleur et, à peine sorti de ses draps encore tièdes, vint mettre le nez à la fenêtre de l'Espagne — chose que l'instinct de conservation aurait dû lui inciter à ne pas faire !

LA FOIRE AUX ESPIONS DE PAMPELUNE

D'après ce que m'apprit mon enquête, et mieux que personne je crois être renseigné, Borgmann se rendit d'abord chez les gouvernementaux, puis, ayant vu ce qu'il avait à voir, vint se fixer chez un ami à Hendaye.

Les douaniers et les gardes mobiles du contrôle connaissaient bien sa puissante Matford à carrosserie racée et bleue. Passeport, papiers, *salvo-conducto*, s'ornaient de cachets réglementaires. La malle arrière ne contenait que du linge de corps, des objets de toilette strictement nécessaires à de courts déplacements. La barrière du pont international se levait donc sans difficultés et il en allait de même du côté espagnol où, devant une manière de petit blockhaus en béton, veillent carabiniers et phalangistes.

Dès lors, après avoir longé l'avenue de France d'Irun, la Matford descendait sur Pampelune, quartier général des Navarrais et du général Mola, chef des armées nationalistes du Nord.

C'est là, pour la première fois, que je me trouvai face à face avec ce curieux spécimen du grand espionnage.

Pampelune est une ville de 32 000 habitants, plus 15 000 jeunes recrues à l'entraînement militaire. Elle ressemble à toutes les villes de l'arrière du front. Le gouvernement régional et les services aux armées y sont logés dans le vaste bâtiment de la « Diputacion Provincial » sur la place de la Constitution. Et, le soir, cette place ombragée, avec ses cafés et ses *fundas*, est le rendez-vous habituel des officiers.

Le café de Pamplona, entre tous, connaît une vogue que lui vaut le calme profond qui règne dans ses deux grandes salles fraîches, à la décoration farouchement basque. On y boit le sirop de fraise pour un peu moins d'un demi-peseta et, pour guère plus, vous pouvez méditer de longues heures devant une *copa de aguardiente*, « d'avant la révolution », glisse le serveur.

Ceci se passait quelques semaines avant la prise de Bilbao par les Navarrais, Bilbao, cœur d'une province où les compagnies anglaises contrôlent les trois quarts de la production du fer et du manganèse !

Franco reconnaît-il les droits des Britanniques sur les minerais espagnols ? Si les soldats parlaient guerre, avions et tanks, les étrangers qui se mêlaient à leurs conversations envisageaient plus volontiers ce côté de la question.

Deux observateurs allemands arrivés le matin même affirmaient à un officier italien du service des renseignements que les Britanniques n'avaient plus aucune chance de récupérer un seul de leurs shillings, attendu que le général Mola, dont les pouvoirs dépassaient ceux de Franco dans le Nord de la péninsule, s'était opposé, lors d'un récent conseil du gouvernement de Burgos, à toute espèce d'entente avec Londres.

Il faudrait en faire son deuil : Mola en tenait résolument pour Berlin dont le matériel lui permettrait de mener à bien les opérations en cours.

Qui sait qui vit et qui meurt, laissa alors échapper Borgmann, en levant son verre à la victoire des nationaux, car, juste à ce moment, la radio nous gratifiait du chant de la Navarre.

Aussi bas qu'il s'était exprimé, on l'avait entendu à une table voisine, celle précisément occupée par les Allemands.

Il s'ensuivit un certain tumulte. Je crois même que, sans l'intervention énergique de plusieurs consommateurs, il y aurait eu du vilain. Personne n'ignorait le passé de Borgmann, et plus d'un souhaitait au fond de son cœur, dans ce café bondé d'espions plus ou moins avoués, n'ayant en tête qu'une idée : acheter et revendre cher un bon document, qu'un hasard heureux les débarrassât à tout jamais d'un concurrent mieux introduit qu'eux.

Seulement, nanti d'une mission officielle, encore que, secrète dans ses intentions, Borgmann était inattaquable.

On le recevait à l'Etat-major de la place et son *salvo-conducto* s'ornaient du propre paraphe du général Franco.

Tenu à l'écart, n'ayant pas d'amis, l'homme de l'*Intelligence Service* vint fréquemment s'asseoir à ma table. Et c'est ainsi qu'un soir il me parla de la signorina Charruca.

Elle passait pour l'ex-amie d'un député phalangiste aux Cortes exécuté par les rouges et vivait dans un bel appartement de la calle Mayor. En réalité, on devait apprendre plus tard que, donnant des fêtes, recevant

Ce n'était pas la belle espionne, mais une quinzaine de carabineros que nous vîmes arriver au rendez-vous.



(1) Voir *Police-Magazine*, n° 359.

presque quotidiennement des officiers navarrais, s'occupant entre deux raouts des œuvres de la Croix-Rouge — elle avait fondé et dirigeait l'ouvrage de la Magdalena — la signorina Charruca, pamploaise de fraîche date, travaillait surtout pour les mêmes patrons que Borgmann.

Splendide créature d'une trentaine d'années, elle était assiégée par une foule de soupirants de conditions et de grades divers. Mais l'exemple de Mata-Hari devait hanter les nuits fulgurantes de la signorina Charruca.

Un soir qu'elle avait lancé des invitations pour célébrer la percée du front gouvernemental devant Guernica, Borgmann et moi fûmes très surpris d'être accueillis calle Mayor non pas par le sourire provocant de la belle espionne, mais, contact moins agréable, par une quinzaine de *carabineros*. Sous la conduite d'un officier du gouverneur, ils happaient littéralement tous ceux qui se présentaient, civils ou militaires, hommes ou femmes, et les enfournaient pêle-mêle dans une pièce aux fenêtres et aux portes de laquelle d'impassibles factionnaires en armes se trouvaient adossés.

Nous restâmes ainsi enfermés cinq ou six heures.

— Notre hôteesse me semble avoir terminé sa carrière...

Ce furent les seuls mots que prononça Borgmann que les petits ennuis de l'existence prenaient rarement au dépourvu.

LES MODERNES CARBONARI Il pouvait être environ deux heures du matin lorsqu'on nous fit monter dans des voitures fermées, escortées de gardes civils à cheval, pour nous diriger vers la citadelle qui se trouve à l'extrémité sud de la ville et que les nationaux ont transformée tout à la fois, depuis un an, en cour martiale, prison et lieu d'exécution.

J'ose maintenant écrire que, sur l'heure, les perspectives qui s'ouvraient devant moi ne me paraissaient pas des plus réjouissantes. D'autant qu'incarcérés une vingtaine dans la même casemate, sans air et à peu près sans nourriture, nous étions pour la plupart dans l'ignorance totale de ce que l'on nous reprochait et que, selon la méthode de tous les policiers du monde, on nous laissa durant encore deux longues journées en tête à tête avec nos saumâtres pensées.

Les femmes surtout — il y en avait six — étaient prêtes à tous les abandons. Et, parmi les hommes, seul peut-être Borgmann faisait preuve d'une certaine insouciance. La chose qui le contristait le plus, c'est qu'à la fouille on nous avait enlevé jusqu'à nos cigarettes et il était inutile d'espérer attendre les deux gardiens, muets comme carpe, qui, matin et soir, déposaient, sur les premières marches de la cave voûtée qui servait de prison, un baquet de soupe faite de pois chiches et de morue.

Le troisième jour, à peine avions-nous expédié cet infâme brouet qu'un officier du Tercio appela nos noms à Borgmann et à moi.

Je ne cherchai pas à dissimuler un soupire de satisfaction.

— Ici, du moment que l'on est arrêté, c'est que l'on est en faute et obligé de prouver son innocence. Alors faites très attention, eut le temps de murmurer Borgmann, tandis qu'après être remontés à la lumière du jour nous suivions une galerie conduisant au bureau du commandant instructeur Alfaro.

Je connaissais à la fois et le chemin et le commandant Alfaro, homme agréable, banni d'Espagne sous Alphonse XIII et sous la République, pour le simple fait qu'il était républicain sous la royauté et légitimiste sous la République. Il dirigeait à Pampelune le S. R. du général Mola, avant la disgrâce qui le frappa dernièrement et à laquelle les faits que je vais relater ne sont pas étrangers.

Alfaro était le grand dispensateur des passeports et permis de circuler et c'est à ce titre que je devais de l'avoir rencontré une première fois. Je ne me doutais pas alors que la seconde serait à ce point imprévue.

On me fit l'honneur du premier interrogatoire. Quant à Borgmann, il dut faire antichambre avec ses gardes du corps.

— Manœuvre classique de tous les interrogatoires, pensai-je. On va nous faire parler séparément l'un sur l'autre, puis on nous confrontera.

Or, je me trompais du tout au tout.

Avec une urbanité charmante, le commandant Alfaro tint d'abord à s'excuser pour les mauvaises heures qu'il m'avait fait passer dans les casemates de la citadelle. Cela provenait, assura-t-il, de ce qu'un coup de filet avait été opéré en son absence de Pampelune dans les salons de la signorina Charruca, convaincue d'espionnage, et que le gibier pris au gîte avait été mis en sûreté, sans tenir compte de l'innocence ou de la culpabilité de chacun.

Nous sommes en guerre et le contrôle en souffre forcément, expliqua Alfaro en m'invitant à m'asseoir.

Près de lui, derrière un bureau à tapis vert alourdi de paperasses, se tenait un sous-officier faisant office de greffier. Nous n'étions que tous les trois dans cette pièce au mobilier plutôt sommaire. De larges baies grillagées donnaient sur la cour

d'une caserne voisine où de jeunes recrues apprenaient à défiler par quatre aux commandements brefs d'officiers allemands dont les éclats de voix montaient jusqu'à nous.

— Vous vous appelez...
Tenant dans ses doigts un dossier (dont il tournait les pages à mesure qu'il lisait) le commandant Alfaro prouva qu'il n'ignorait rien de mon état civil, de mes occupations.

— Vous avez quitté Paris...

Rien n'y manquait, ni mon voyage à Barcelone et à Valence, ni mon séjour chez les rouges sur le front d'Aragon, non plus que la date de mon passage, par Irún, du côté des nationaux. En somme, sans m'en douter, j'avais été pris dans un réseau serré et mes moindres gestes et déplacements étaient connus heure par heure.

Chapeau bas devant une telle organisation ! L'ouvrage était signolé, il n'y avait rien à y reprendre.

Comme je l'en félicitais, le commandant Alfaro eut un geste amical.

— Nos services méritent mieux que des félicitations : des remerciements, dit-il.

Et, parce qu'il crut discerner une pointe d'ironie sur mes lèvres :

— Notre travail serait moins parfait, je veux dire nous serions moins bien informés de vos faits et gestes que vous devriez vous attendre aux plus ennuyeux désagréments. Près de quatre cents suspects sont actuellement enfermés à la prison municipale et dans les caves de cette citadelle. Il y aura, croyez-moi, un gros pourcentage de condamnations capitales. La guerre, n'est-ce pas ? Et les espions se collent à nous comme les poux. Il arrive parfois, comme aujourd'hui, que nous nous saouons. Alors, tombe la vermine.

Je risquai une question :

— La signorina Charruca ?

— Arrêtée avant-hier... Fusillée ce matin, avec les honneurs militaires en usage. La Charruca était une de ces intellectuelles qui donnait dangereusement dans l'anarchisme, à l'abri de sa réputation de femme du monde. Dommage pour nos officiers, dont beaucoup sont sensibles et conserveront d'elle un souvenir ému. La signorina était l'âme d'une société secrète qui a causé bien du ravage dans nos rangs et on causera encore si nous ne parvenons pas à découvrir et à exterminer tous les adeptes.

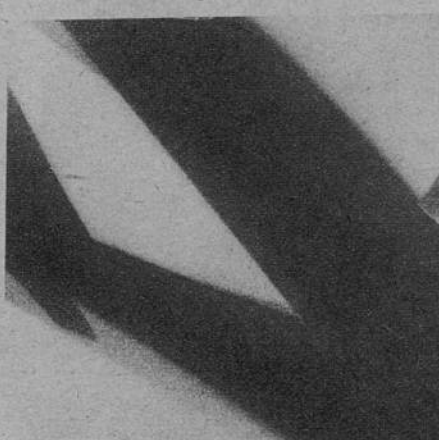
« Tenez, s'interrompt le commandant. Avez-vous eu jamais sous les yeux un document semblable à celui-ci ? »

Il me tendait un morceau de papier sur lequel on pouvait discerner une grenade grossièrement dessinée avec, dessous, trois points de suspension. Ces signes avaient été appliqués à l'encre rouge au moyen d'un cachet analogue à ceux utilisés par les brodeuses.

Je ne comprenais pas très bien.

Parmi les vingt personnes arrêtées chez la signorina Charruca, reprit l'officier, plusieurs furent trouvées possesseurs d'un document identique. Sans aucun doute, nous nous trouvons en présence d'une association secrète de terroristes, de formation récente mais dont l'inspiration remonte fort loin dans l'histoire de l'Espagne. Les trois points constituaient jadis la signature des Carbonari que les réfugiés napolitains implantèrent en Catalogne après leur expulsion d'Italie. Cette secte que l'on croyait à jamais disparue renaît actuellement en de certains troncans, particulièrement en Nouvelle-Castille, en Aragon et dans la province de Murcie. Elle recrute des hommes qui ont fait d'avance le sacrifice de leur vie. Son but est de procéder à l'élimination violente des chefs nationaux, par n'importe quels moyens. La menace est si claire qu'au poignard de l'ancien temps on a substitué la grenade, arme autrement plus efficace.

Le commandant Alfaro s'interrompt un court instant, puis :



Mola, le premier lieutenant de Franco, venait de périr victime d'un accident d'aviation.

— Nous avons arrêté il y a quatre jours, à Burgos, un adepte de cette nouvelle Mafia. C'est un Andalou, engagé

volontaire au Tercio. D'après les papiers découverts dans la doublure de sa vareuse, il ressort que Morales, ainsi se nomme notre « bombiste », avait été chargé d'un attentat contre le général Caballenas. Celui-ci devait avoir lieu le jour anniversaire de la révolution du 18 juillet au cours d'une revue prévue à Burgos et à laquelle devait présider le général.

« Désormais, nous savons que la vie de nos meilleurs chefs est en danger. Morales a avoué que les ordres lui venaient du quartier général de la signorina Charruca. Mais combien d'autres Morales ont-ils réussi à s'insinuer dans nos rangs ? Enfin, nous saurons faire bonne garde.

Sur ces mots, le commandant Alfaro s'en fut tirer d'un coffre divers objets que je reconnus pour ceux qui m'avaient été enlevés lors de la fouille et me les rendit, ajoutant :

— Encore une fois, acceptez nos excuses. Vous êtes libre... comme par le passé.

LE GÉNÉRAL J'ÉTAIS descendu à l'hôtel San Martín, sur la plaza de la Constitución. Borgmann, lui, logeait au Grand Hôtel sur la plaza del Principe.

Je me demandais ce qu'il avait pu advenir du *tactic agent* lorsque, le soir même de ma libération, je le vis faire son entrée au café Pamplona. On eût dit que rien ne s'était passé. Il salua avec dignité quelques officiers navarrais et eut pour moi, avant de s'asseoir à ma table, ce sourire un peu hautain dont il ne se départissait guère.

— Vous voyez, ils n'ont pas voulu de moi non plus. Personne ne veut de moi, pas même la mort, un très vieux flirt. Une nuit, à Mexico, des Américains crurent m'avoir à coups de mitraillette. Des sentimentaux aussi puérils que les Yankee sont toujours prêts à combattre pour des détails sans intérêt. L'affaire me valut six mois d'hôpital. Et puis après ?...

Borgmann et moi fumions maintenant sans rien dire. L'agitation dans la rue permettait de goûter la tranquillité de ce café. J'observai à travers la vitre qu'en dépit des ordonnances et des patrouilles de gardes civils, défilant presque les unes sur les autres, pas mal de prostituées faisaient le cent pas sur le trottoir.

De son index, Borgmann traçait des arabesques sur le vernis de la table.

— M..., O..., Mola, fit-il en réponse à mon interrogation muette.

— Les policiers sont de mauvais policiers parce qu'ils sont dominés par la logique des fous, continua-t-il.

« Leur ruse est comparable à celle des aliénés qui dissimulent un objet sans valeur qu'ils croient d'or. Ce commandant Alfaro nous a parlé d'un attentat contre Cabanellas. Mais il n'a pas soufflé mot de la machine infernale que l'on a trouvée avant-hier sous le lit du général Mola. Et cette histoire de carbonari ! Société secrète ? Allons donc ! Tous les observateurs étrangers en connaissent les tenants et aboutis-

sants. Seuls, les Espagnols me semblent frappés de cécité. Ce carbonarisme est, en réalité, une réminiscence de la vieille secte des *Comuneros* dont le mot ne peut être traduit par « communistes » : *comunero* signifiant membre des *comunidades*, anciennes assemblées provinciales aujourd'hui disparues. Il n'est pas un bureau européen, qu'il soit de Rome, de Berlin, de Moscou ou de la Cité, qui n'ait facilité l'entrée de ses agents dans cette machine infernale que représentent les *comuneros*. Ça peut toujours servir et vous savez aussi bien que moi que l'on résoud plus de problèmes à coups d'explosifs que d'arguments. A Londres, on discute. Ici, on tue, je veux dire que l'on se débarrasse des gêneurs. Voilà l'unique vérité ! Si les policiers comprenaient cela, ils ne perdraient pas un temps précieux à démêler des charades en dehors de la vie.

Borgmann fit renouveler les consommations avant de reprendre le cours de ses méditations.

— Remarquez que, si l'on ne propose pas une pensée élevée aux hommes, on n'obtient rien d'eux. C'est une erreur de croire que l'on peut tout avec de l'argent. Si Franco ou quelqu'un d'autre doit un jour disparaître, ce sera par la seule volonté d'un fanatique. Ce n'est jamais dans un coffre-fort, mais toujours dans le crâne cimenté d'un fanatique, dont on a su faire travailler l'imagination, que les plus folles aventures prennent naissance.

« A propos ! s'interrompt-il. Je retourne demain à Hendaye. Ma présence ici est désormais sans objet.

Cette décision subite m'étonnait.

— Ne m'aviez-vous pas dit que vous deviez descendre à Burgos ?

— A quoi cela servirait-il à présent ? ricana Borgmann. J'avais pour mission de faire reconnaître nos droits sur les mines de la Biscaye. Mola s'apprête à prendre Bilbao, mais j'ai maintenant la conviction qu'il ne nous cédera jamais. Ce n'est pas sa faute : il n'aime pas les Anglais, ce brave général. Ça, j'avoue que je ne suis pas encore arrivé à comprendre pourquoi. Mais les idées, c'est comme le destin, chaque homme les porte en soi. L'idée de Mola est de marcher avec les Allemands. Quant à son destin, *chi lo sa* ?

J'ai raconté les choses telles qu'elles se sont passées, telles que je les ai vécues.

Pourquoi n'ai-je pas parlé plus tôt ? D'abord parce que cela n'aurait rien arrangé, ensuite parce que Borgmann, espion allemand enrôlé sous le drapeau de l'*Intelligence Service*, était encore en vie et qu'un journaliste n'a pas le droit de disposer d'une vie humaine quelle qu'elle fût.

Je disais que cela n'aurait rien changé à la marche des événements.

Je m'explique.

Je tiens de sources sûres, en dépit des efforts faits à Burgos pour jeter un voile épais sur ces événements, que Borgmann organisa l'exécution du général Mola en qui, à tort ou à raison, il croyait discerner un obstacle à certains intérêts, ceux auxquels il était, lui Borgmann, tout acquis. Réussit-il dans son entreprise ? C'est là une chose qui ne pourra être complètement élucidée que plus tard, après la guerre, lorsque les dossiers révéleront enfin leurs secrets.

Cependant, il est plusieurs points que je puis d'ores et déjà préciser.

Une première tentative contre Mola fut ourdie fin mai. Le général, qui partageait son temps entre son gouvernement de Pampelune, le quartier général de Salamanque et le front de Biscaye, se servait pour ses déplacements d'un bimoteur Savoia. Un acte de sabotage fit que cet appareil capota le 24 mai à Salamanque. Mola, qu'un conseil de guerre retenait inopinément chez Franco, échappa donc à l'attentat.

Il y eut une instruction serrée, autant que secrète. Deux mécaniciens, espagnols l'un et l'autre, furent convaincus d'appartenir à une société terroriste. Les mots *carbonari* et *comuneros* furent à nouveau prononcés, car l'insigne rituel, « trois points surmontés d'une grenade », avait été découvert, tatoué cette fois sur les reins d'un des accusés.

Qu'advint-il de ces hommes ? Je l'ignore. Par contre, ce que je sais pertinemment, c'est que l'ami de la signorina Charruca,

le *tactic agent* de Londres, l'ex-bras droit de Fräulein Doktor à Anvers, Borgmann enfin, trouva, le 2 juin dernier, à Vitoria, une mort qu'il n'avait sans doute pas prévue.

J'ai traversé Vitoria. L'air y est irrespirable pour le commun des mortels. Aussi grande que Pampelune, mais plus vieillote et curieuse avec ses miradors du XII^e siècle, c'est une ville entourée des murailles vétustes. Actuellement, elle présente assez l'aspect d'un camp retranché. Même les *salvo conductos* délivrés par les autorités nationalistes ne sont pas suffisants à qui veut y séjourner plus de quelques heures. Quant aux environs, si l'on remonte sur l'ancien

(Suite page 15.) JACQUES LEROUX.

LES CHÉRUBINS du CRIME



Poursuivant ses recherches, l'inspecteur de police chargé de cette mission, découvre la ceinture du sarreau de l'écolière. Guidé par sa trouvaille, il en conclut que le corps d'Anna Page doit être sous la couche glacée de l'étang aux saumons.

Dernier portrait d'Anna Page qui n'avait pas encore atteint sa cinquième année.



Il serait erroné de croire que la mort du jeune Gignoux, assommé par des petits camarades de son âge, au cours de l'été dernier au sortir de l'école, soit un cas exceptionnel et qu'on ne saurait rencontrer que chez nous.

Des faits analogues se sont passés en d'autres pays.

C'est ainsi, par exemple, qu'aux environs de Windsor, dans l'état de Vermont, la jeune Anna Page, âgée de quatre ans, fut la victime d'un abominable crime, dont les auteurs étaient une bande d'enfants, dont l'aîné n'avait guère qu'un an de plus qu'elle.

Le Vermont, situé en bordure du Saint-Laurent, est une région riche en agriculture et sillonnée d'étangs aux eaux peu profondes où le saumon abonde.

C'était là, dans un modeste cottage, que, depuis son veuvage, habitait Edward Page, dont la fillette était confiée par lui à la surveillance dévouée et quasi maternelle de sa tante, Mrs. Louis Thibault.

Espiègle, de caractère enjoué, Anna Page aimait à partager les jeux des enfants de son âge, mais était soigneusement tenue par sa parenté à l'écart de ces nappes d'eau où le poisson a coutume de venir frayer.

La fillette était relativement obéissante. Le jeu parfois cependant l'entraînait plus loin qu'elle n'eût voulu et, durant son absence inaccoutumée, la vieille dame ne vivait plus que dans des transes mortelles, tant elle avait conscience de sa responsabilité.

Or, aux premiers jours d'octobre, alors que les jours sont déjà courts, Anna Page s'échappa du cottage. En vain Mrs. Thibault l'appela. Elle demeurait sourde à tous les appels.

A juste titre effrayée, la vieille dame courut avertir la police, mais se trouva en présence du chef qui tenta inutilement d'avoir raison de ses folles appréhensions. Il peût même renvoyée incontinent à son cottage, si Edward Page et sa sœur n'avaient joué, dans le pays, d'une réputation qui ne permettait pas de les traiter comme les premiers venus.

Il mit donc, en toute éventualité, l'un de ses inspecteurs à sa disposition, pour organiser les recherches.

Celles-ci, d'ailleurs, ne devaient point être de longue durée.

Contrairement à ce qu'il pensait, le détective, en approchant des eaux déjà couvertes d'une couche de glace, dut reconnaître que cette dernière était brisée par blocs formant de larges dalles.

Une personne de forte corpulence avait dû s'aventurer sur cette surface glissante que son poids avait certainement fait céder.

Les dernières lueurs du jour tombant rapidement ne tardaient pas cependant à donner le démenti au policier.

Une lutte s'était livrée en cet endroit, que la fragilité de la couche glacée rendait peu sûr sous les pas. Une ceinture de cuir, faite pour retenir un sarreau d'écolière gisait là, témoignant de ce qui s'était passé.

Il fallait donc, coûte que coûte, le découvrir pour apprendre la vérité.

L'inspecteur décida de poursuivre ses recherches dans les eaux de l'étang d'abord et leur peu de profondeur n'exigeait aucun plongeon. Il suffisait d'y entrer jusqu'à mi-jambes et c'est ce que fit le détective.

Mais à peine s'était-il avancé de quelque pas qu'il heurtait du pied une masse inerte, maintenue prisonnière sous les dalles de glace.

Tout aussitôt, il recueillait dans ses bras le corps déjà rigide par le froid d'une fillette que Mrs. Thibault, l'aidant dans ses recherches, n'eut pas de peine à reconnaître pour celui de sa nièce Anna Page.

L'homme de forte corpulence sous le poids de qui la glace s'était brisée, le satyre de l'étang aux saumons devenaient de simples mythes et c'est alors que l'intuition vint à l'esprit du policier d'une bagarre entre gosses, au cours de laquelle l'enfant avait été l'objet de violences ayant accidentellement causé la mort.

L'inspecteur avait deviné juste. On en eut la preuve par les aveux même des batailleurs.

Ceux-ci, retrouvés enfin, confessèrent que, pendant la lutte qu'ils se livraient entre eux, Anna Page, en tombant, avait glissé sous les blocs de glace. Sans autre pensée que celle d'éviter d'être punis par leurs parents, ils avaient maintenu sous la couche de glace le corps de leur petite camarade.



Tout à leur grief, Edward Page et Mrs. Louis Thibault, le père et la tante de l'enfant, sont inconsolables de sa mort atroce.

En haut : Mrs. Thibault ne s'arrête pas de tenir entre ses mains les plus insignifiants objets ayant appartenu à Anna Page.

Une fillette — Anna Page, sans doute — avait dû être entraînée de force et, sous le coup de la terreur, n'avait osé ni appeler ni crier.

Peut-être avait-elle été la victime des violences de quelque sadique personnage et celui-ci, pour l'empêcher d'appeler au secours, s'était-il d'une façon ou de l'autre débarrassé du cadavre.

Cette dernière n'avait donc pas succombé des suites de la noyade, mais le froid la saisissant avait précipité sa mort.

Tel fut ce drame inouïement dû à la criminalité inconsciente d'enfants.

On voit l'extraordinaire analogie qu'il présente avec la tragédie de Lyon qui aboutit à la mort récente du jeune Gignoux.

TOM TURNER.

Il faut barrer la route au racketting

Nous recevons de M. A. Benoit-Lévy la lettre suivante :

Le 5 octobre 1937.

Monsieur le Rédacteur en chef de *POLICE-MAGAZINE*, 3, rue Taitbout, Paris.

Monsieur,

Dans le numéro de votre revue en date du 5 septembre 1937, vous avez publié en page 4 un article intitulé : « Il faut barrer la route au racketting ».

Dans le corps de cet article se trouve le passage suivant, que je rapporte textuellement : « ...L'amende avait été fixée à 400 000 francs. Mais le célèbre Benoit-Lévy, ex-détenteur des talons de chèque Stavisky... » etc., puis, page 13 de la même revue, dans l'article intitulé : Romagnino et Co... « Benoit-Lévy et Romagnino, tous deux célèbres depuis l'affaire Stavisky... ».

L'empressement de votre rédacteur à renseigner le public sur une affaire qui n'aurait sans doute jamais connu les honneurs de la communication, si certain nom n'y avait été mêlé, lui a fait commettre une erreur assez surprenante que je tiens à voir rectifier.

Je vous saurais gré de faire connaître à ceux de vos lecteurs qu'a pu intéresser votre écho que je n'ai ni de près ni de loin, à quelque moment que ce soit, été mêlé à l'affaire Stavisky ; que mon nom n'a jamais été cité, ni au cours de la procédure, ni au cours des débats ; que je n'ai même pas eu y être cité comme témoin pour cette raison majeure que je n'ai jamais connu Stavisky, ni aucun des inculpés. Ma première rencontre avec Romagnino date de moins d'un an.

Vous voudrez bien reconnaître qu'il est quelque peu excessif, dans ces conditions, d'écrire que j'ai été le détenteur des fameux talons de chèque... et célèbre depuis l'affaire Stavisky.

Il aurait dû suffire à votre rédacteur de me citer à l'occasion de l'affaire qui, ce jour-là, défrayait la chronique en se renseignant plus exactement à mon sujet. Ma mise en liberté depuis quelques jours déjà a dû lui démontrer, je pense, que mon rôle n'a pas été ce que l'on a dit.

J'ai seulement été victime d'un ancien ami dont je n'avais aucune raison de croire qu'il m'attirerait dans un quel-que-temps pour satisfaire une vengeance qu'il croyait avoir à exercer.

Je ne crois pas superflu d'ajouter que, contrairement aux affirmations de votre journal, l'instruction a démontré que je ne connaissais pas davantage ceux que l'on appelle à tort ou à raison les Corses, que je n'avais jamais vus avant de les rencontrer à la Police judiciaire.

Je me permets de compter sur votre courtoisie pour insérer cette rectification dans le prochain numéro de votre revue et je suis trop certain de cette mise au point pour la requérir de vous ainsi que la loi m'y autorise.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération la plus distinguée.

ANGEL BENOIT-LÉVY.

TRIBUNAUX COMIQUES

QUÊTES On lui donnerait le bon Dieu sans confession. Cette grosse dame au regard ingénu a l'air fort étonné de se trouver dans le box d'infamie.

Son crime ? Elle quêtait à la terrasse des cafés des Champs-Élysées à l'heure apéritive.

Elle quêtait pour les chômeurs malades, pour les filles perdues, les enfants trouvés... Mais elle était seule à profiter de l'argent ainsi récolté.

Le président interroge :
— Quelle quête vous rapportait le plus d'argent ?

— Celle dont j'ai eu d'abord l'idée, la quête pour les chômeurs malades.

— Dans ce cas, je ne comprends plus. Pourquoi avez-vous cessé brusquement de quêter pour les chômeurs malades ?

— Dans un sentiment d'humanité.

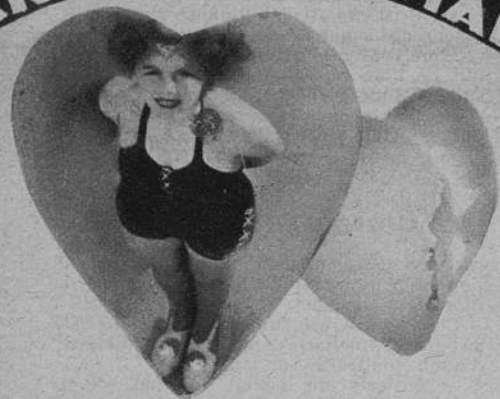
— ???
— Je ne voulais plus voler les pauvres êtres à la fois victimes du chômage et de la maladie.

— Mais vous n'aviez pas été officiellement chargée de quêter pour eux. D'ailleurs, il n'existe pas de Société de secours pour les chômeurs malades que je sache.

— Oh ! non, mais c'était pour moi-même que je ne voulais pas avoir cette honte. Je ne voulais pas mêler les chômeurs malades à mon crime ! Je suis peut-être une voleuse, monsieur le président, mais, en dehors de cela, je vous jure que j'ai des sentiments délicats, très délicats. J'ai imaginé les chômeurs malades, mais après j'ai trouvé ça trop triste... Je suis une délicate, je vous dis.

Et l'inculpée minaude encore tandis qu'elle s'entend condamner à six mois de prison sans sursis.

La princesse Tsipsa



I

l y a des amours étranges et presque toutes finissent en drames, rançon de leur singularité ! Pourquoi, ce soir-là, mon ami Hubert, Parisien sceptique, voulut-il visiter les baraques de la fête qui s'allongait sur le boulevard extérieur ? Pourquoi entra-t-il dans la « Galerie des Phénomènes », où sa destinée allait se jouer le plus sottement du monde ? Coup de vin ou coup de cafard ? Passons, il est trop facile d'épiloguer sur les faits, alors que l'on n'a pas eu l'esprit de les prévoir !

La « Galerie des Phénomènes » attirait un public nombreux par l'éclat de ses lumières et les promesses mirifiques de son pitre, annonçant à la foule qu'elle verrait à l'intérieur la plus petite femme du monde, la princesse Tsipsa, merveille de grâce, honorée des bontés de plusieurs souverains.

Quelque temps plus tard, Hubert nous convia à souper :
— Il y aura une surprise, nous assura-t-il.

En effet, au champagne, on apporta nue, sur un plat, la princesse Tsipsa, qui fut déposée au milieu de la table. Elle était parfaitement modelée, en ses lignes minuscules, et jolies, si l'on oubliait l'air vieillot qui fripait son visage. Elle sourit à la ronde, fière de sa beauté. Puis, lasse de se laisser admirer dans son immobilité de statue, elle dansa, vision troublante et fantastique d'une poupée de chair ! Enfin, comme honteuse des regards qui la détaillaient, elle se réfugia sur les genoux de Hubert et s'y pelotonna. Il l'enveloppa d'une serviette et lui tendit une coupe de champagne. La tête de la naine disparut à demi dans le cristal.

Depuis quelques semaines, la princesse Tsipsa était la maîtresse de Hubert, qui, las des amours banales, avait cherché avec elle l'aventure d'un goût inédit. Des déceptions accumulées et la satiété le préparèrent à une telle fantaisie. Le premier soir qu'il la voyait dans la

Elle se réfugia sur les genoux de Hubert et s'y pelotonna.

baraque foraine il lui passait un billet galant. Elle, avec la vanité de se croire très désirable, reçut ses hommages du ton dédaigneux d'une princesse qu'elle n'était pas, car elle aurait vu le jour dans la cabane d'un bûcheron des montagnes hongroises. La haute Hongrie est, en effet, la patrie des phénomènes. On en attribue la cause à l'alcoolisme, aux rapports incestueux de ses habitants et au nombre des goitreux que l'on rencontre parmi eux. Ceux-ci, en se mariant, produisent souvent des nains ou des géants.

Dans ses courses à travers le monde, derrière un Barnum, la petite Tsipsa avait déjà éveillé la sympathie amoureuse de quelques phénomènes qui partageaient avec elle la faveur du public. Cependant l'homme-squelette, l'homme-singe, s'ils piquaient sa curiosité, ne satisfaisaient pas sa fierté. Des phénomènes sans plus ! Au contraire, les attentions d'un homme normal, beau, solide comme Hubert, la flatèrent. Elle aimait à s'asseoir sur ses genoux pour le câliner avec des gestes d'enfant. Lui la déshabillait avec des gestes de nourrice. Quelle pouvait être la suite de ce marivaudage ? Tout le monde se le demandait. Nul ne le sut jamais, pas même moi, que ces deux amants hétéroclites avaient choisi pour confident, car, comme tous les amoureux, ils éprouvaient le besoin de murmurer leur bonheur aux oreilles de quelqu'un.

Hubert passait les nuits sous le toit de la roulotte. Une poupée dans les bras, il dormait au milieu du vacarme proche des autos et du glissement feutré des escarpes et des filles qui entôlaient les ivrognes vautrés sur les bancs.

Sa société se composa des phénomènes occupant les baraques voisines, monde nouveau qu'il découvrait et où il prétendait piloter ses amis. Il reçut chez lui les monstres de la foire et plastronna au milieu d'eux. Certains soupers m'ont laissé un souvenir hallucinant. Autour de la table se trouvaient réunis la femme-colosse qui, à vingt ans, pesait 240 kilos, l'homme-squelette, haut de 1^m.95 avec un poids de 35 kilos, la femme-tronc qui possédait un doux et joli visage, l'homme-chien, horriblement velu, qui s'amusait à aboyer, encore qu'il sût parler.

Avec l'éloignement du temps, cette assemblée de phénomènes peut sembler baroque ; mais, sur l'heure, elle donnait une impression effrayante. Chaque monstre était accompagné d'un représentant de l'impresario, un « cornac », chargé

de le surveiller. En attendant qu'il se déshabillât pour la mettre au lit, le « cornac » devait empêcher la femme-colosse de faire tout mouvement inutile, susceptible de lui enlever quelques grammes de son poids majestueux. Cette grasse triomphante formait l'objet de tous ses soins. N'a-t-on pas vu des colosses obèses se prendre de goût pour la marche et redevenir normaux ! Perte sèche pour l'impresario, qui avait engagé de grands frais de publicité sur son gros poulailler !

L'homme-squelette, qui, devant les spectateurs, mangeait du verre, se montrait atteint de boulimie dans l'intimité, c'est-à-dire de goinfrerie, et l'on était obligé de réfréner son appétit par crainte d'un étouffement fatal. A peine sorti de l'animalité, il ignorait l'usage de la fourchette et mangeait avec ses doigts.

En tremblant, chaque « cornac » gardait sous l'œil son phénomène dont la vie représentait pour le patron des centaines de mille francs ; différents risques de mort rôdaient autour de ces êtres anormaux ; pour les colosses obèses, l'empatement graisseux du cœur ; pour les nains, l'hémorragie pulmonaire.

Quant à notre charmante femme-tronc, il fallait l'empêcher de se donner en amour à un inconnu, qui aurait bavardé, car elle était légèrement truquée. Elle possédait en effet des embryons de bras et de jambes, soigneusement masqués pendant les représentations. Mais avec un ami comme moi aucune indiscretion n'était à craindre.

— Allez-y, me disait le « cornac », en me poussant du coude. Elle veut bien et vous ne vous doutez pas comme elle est câline !

Les yeux de la femme-tronc s'empressaient de promesses que sa pudeur ne lui permettait pas d'exprimer. Une nuit de cauchemar que m'offrait le « cornac » avec un sourire de biais. Mon refus étonna et affligea la femme-tronc. Les autres n'avaient pas résisté à ses regards de sirène.

Les soupers de monstres se succédèrent sous la présidence de Hubert, seigneur et maître de la naine. Les conversations n'y variaient guère, elles se déroulaient sur les phénomènes. On parlait avec admiration de l'homme-lion, qui avait fait gagner sept millions à son impresario. Quel artiste ! Toutes les femmes en raffolaient, au point qu'il mourut d'épuisement.

Comme la femme-tronc insistait encore avec ses regards langoureux, je désertai la société des phénomènes. Que devint mon ami Hubert ?

Un jour, il arriva chez moi, rayonnant de joie :

— Mon cher, me dit-il, j'ai observé un fait curieux : les phénomènes seuls sont heureux, parce qu'ils ne ressemblent pas aux autres mortels et s'imaginent que tout le monde les envie. Ils se montrent fiers de leurs difformités et connaissent des joies que nous ignorons. Aussi, je vais devenir un phénomène, et je m'exhiberai en compagnie de la princesse Tsipsa !

— Vraiment tu veux ?...

— Oui, je suis résolu à me faire « arranger » en phénomène.

— C'est insensé !

— Chacun prend son plaisir où il le trouve !

— Tu es idiot !

— Tais-toi. Tu parles de choses que tu ne comprends pas. J'hésite à me faire transformer en « homme à la poitrine d'acier » ou en « homme-femme ».

Il m'expliqua en quoi consistaient ces deux numéros, qui le tentaient. Chez « l'homme à la poitrine d'acier », on pratique, à hauteur des mamelons deux incisions verticales et parallèles. Les muscles pectoraux débordent comme des anneaux, sous lesquels on passe une barre de métal, qui permet de soulever un poids à chacune de ses extrémités. Le public en demeure ébahi.

« L'homme-femme » s'obtient d'une façon plus simple. Sur un côté de l'individu on coupe les cheveux et on laisse pousser la barbe, côté homme. Sur l'autre partie, on laisse croître la chevelure, mais on épèle soigneusement le visage et les membres. Sous le mamelon, on injecte 100 grammes de paraffine, qui développent un beau sein, solide et jeune. On a confectionné ainsi le côté féminin du phénomène. Pour le reste, le sujet porte un maillot qui conserve le secret de son sexe véritable ; le tour est joué. On a « l'homme-femme ».

« Venez voir Adam et Eve réunis en une seule et même personne », disent les affiches



La société se composa des phénomènes occupant les baraques voisines.

à un public curieux, intrigué et naïf. Après m'avoir exposé ces manipulations chirurgicales, Hubert me demanda :

— Quel phénomène préfères-tu pour moi ? Le truc de « l'homme-femme » me semble le moins dangereux.

Le pauvre garçon était fasciné par le nouveau milieu qu'il fréquentait. Il n'eut pas le temps de mettre son projet à exécution. Un événement banal se produisit qui amena un dénouement dramatique à ses amours.

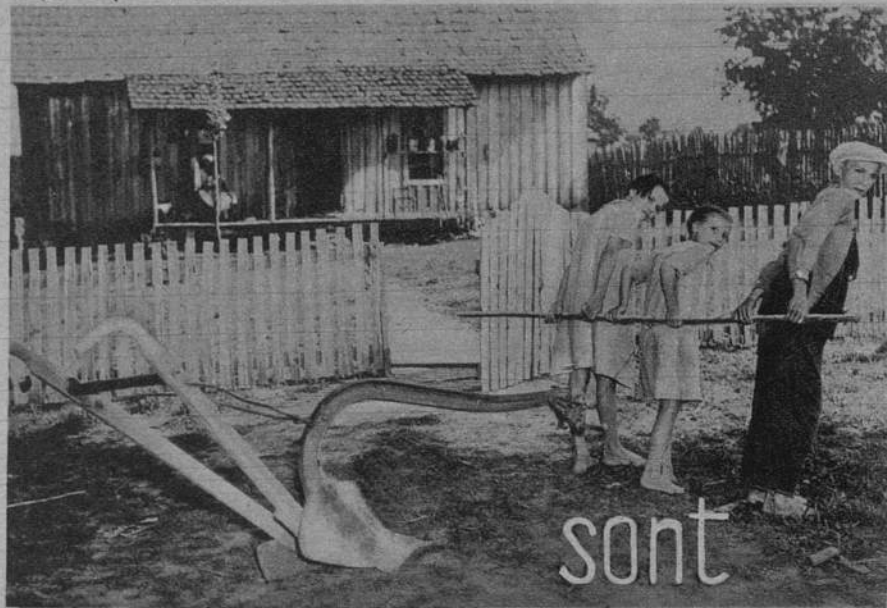
La « Galerie des Phénomènes » à laquelle appartenait la princesse Tsipsa reçut une nouvelle naine qui arrivait aussi de Hongrie, la baronne Marski. C'est leur manie à toutes de s'anoblir sur les affiches ! Celle-ci se présentait comme la merveille des merveilles ; elle mesurait soixante centimètres, cinq de moins que la princesse, qui se sentit affreusement jalouse et malheureuse.

Le Barnum groupa les deux petites femmes en un même numéro où tout le succès alla à la nouvelle, d'ailleurs plus jeune.

Décidément Hubert était timbré ; il s'éprit de la baronne et négligea sa première poupée. Une nuit, deux coups de feu claquent dans la roulotte de la princesse. L'éveil fut donné. On accourut. La princesse Tsipsa avait tué Hubert, puis s'était suicidée. Les nains ont le cœur des autres femmes.

Les nains invectivèrent la morte qui avait trahi sa caste en aimant un normal. Il n'y eut personne derrière le petit cercueil de la princesse Tsipsa.

Où des êtres humains



sont
des bêtes de somme

La malheureuse succombant à la peine, on découvrit sur son lorse des traces sanguinolentes dues aux courroies qui l'attelaient à la charrue. Les trois enfants du couple, après la mort de leur mère, durent la remplacer comme bêtes de somme.

JARILOWITZ (Pologne)

Un paysan polonais, Ivan Proviet, faisait péniblement fructifier une petite ferme qu'il possédait dans cette localité, éloignée de toute agglomération.

Père de trois enfants dont l'aîné — un garçon — avait à peine atteint sa douzième année, Ivan vivait là avec sa femme Marie. Dur lui-même au travail des champs, il l'astreignait à de rudes labeurs qu'il ne s'épargnait pas non plus, d'ailleurs, travaux tenant davantage de ceux de bêtes de somme que d'êtres humains.

Marie vit bientôt sa santé chancelante périliter de jour en jour, mais n'osait récriminer devant Ivan qui se bornait à prendre son livre des Saintes Ecritures et à lui en lire quelques passages, à titre de réconfort.

A ce régime, le pire devait arriver et la malheureuse succombait d'épuisement.

La mort de la femme Proviet délia des langues qui, jusque-là, n'avaient rien osé dire, car on savait le fermier sournois vindicatif et c'est Marie qui en eût, pâti.

Ces bruits parvinrent aux autorités et le médecin de l'état civil refusa de donner le permis d'inhumer en voyant le corps émacié de la morte, strié, à la poitrine ainsi qu'aux épaules, de longues traînées sangui-

nolentes, ne laissant place à aucun doute sur leur nature. C'étaient là des stigmates provenant des courroies qu'Ivan lui attachait pour tirer la lourde charrue.

Aux questions des policiers qui l'interrogeaient, Proviet répondit en invoquant le prix élevé des bêtes de somme qui l'empêchait de s'en procurer.

C'est alors que sa femme et lui avaient décidé de s'atteler à la charrue.

Il y avait pourtant, dans ses explications, quelque chose qui clochait.

Aussi résolurent-elles d'interroger les trois enfants du fermier et ici ils se heurtèrent au plus complet mutisme.

Il devenait évident que les petits étaient terrorisés à la pensée que, s'ils parlaient, ils recevraient de leur père une correction exemplaire.

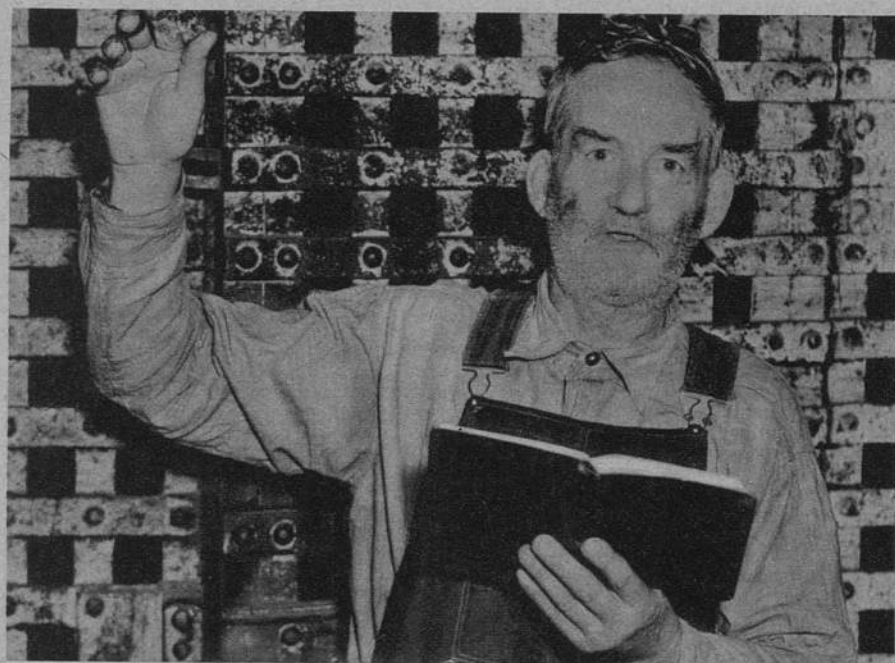
Mais quand ils virent les policiers passer les menottes au père et l'emmener en prison, il n'en fallut pas davantage pour leur rendre la parole.

Le visage baigné de larmes, ils avaient laissé tomber le haut de leurs vêtements, exposant ainsi aux policiers horrifiés de pauvres torsos, marbrés de cicatrices et qui accusaient des traitements analogues à ceux qu'Ivan Proviet avait infligés à la mère.

Leur dire était probant. Quand la malheureuse Marie, harassée, minée par le mal et les privations, se voyait forcée de s'aliter, les enfants à eux trois la remplacèrent, attelés à la charrue par leur père.

Confiés à la garde de voisins qui les ont pris en pitié, les trois enfants sont maintenant restés à la ferme de Jarilowitz.

Proviet n'y rentrera peut-être jamais, s'il subit le juste châtiement que lui mérite la mort de sa femme qui, de l'avis même des autorités, lui est imputable. R. NIVÈS.



Ivan Proviet, dans sa ferme de Jarilowitz (Pologne) réconfortait sa femme, épuisée par le rude travail des champs, en lui lisant des passages des Saintes Ecritures.

LE CHIMISTE ET LE REMPLAILLEUR DE CHAISES

Justice de paix du seizième arrondissement: deux hommes, l'un presque élégant, l'autre presque débraillé, l'un solennel, l'autre hilare, sont côte à côte à la barre.

LE JUGE DE PAIX. — Je ne comprends rien à l'assignation que vous vous adressez mutuellement... Veuillez vous expliquer. D'abord que faites-vous ?

LE PREMIER. — Je suis chimiste.

LE SECOND. — Je suis rempailleur de chaises.

LE JUGE DE PAIX. — Bien ! Vous, monsieur le chimiste, vous réclamez au rempailleur une chaise qu'il vous refuse ?

LE CHIMISTE. — Parfaitement. Je lui ai, il y a trois mois, confié une chaise, une belle chaise cannée à rempailler. Eh bien ! à présent et malgré toutes mes réclamations, il refuse de me la rendre.

LE REMPLAILLEUR. — Parbleu ! il refuse de me la payer.

LE CHIMISTE. — Bien sûr que je refuse, puisque vous étiez payé d'avance.

LE REMPLAILLEUR. — Vous m'avez donné cent vingt francs, prix du rempaillage ?

LE CHIMISTE. — Non.

LE JUGE DE PAIX. — Alors ? Comment l'avez-vous payé ?

LE CHIMISTE. — Par une analyse.

LE JUGE DE PAIX. — Une analyse ?

LE CHIMISTE. — Parfaitement ! une analyse d'urines.

La salle commence à rire; le juge de paix tape sur son comptoir d'un coupe-papier agacé :

— Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie ?

LE CHIMISTE. — Ce n'est pas une plaisanterie : Monsieur, qui rempaille les chaises devant ma maison, vint un jour

me trouver en me disant, car nous sommes « pays » et on se connaît depuis longtemps : « J'ai des douleurs partout, le médecin croit que c'est le diabète; il faut une analyse des urines... » Je la fais et la lui compte quatre-vingts francs... qu'il ne me paie pas !

LE REMPLAILLEUR. — Bien sûr... puisqu'il me donne une chaise à rempailler.

LE JUGE DE PAIX. — Eh bien ! alors, vous êtes quittes.

LE CHIMISTE. — C'est ce que je pense.

LE REMPLAILLEUR. — Ah ! non : le rempaillage, c'est cent vingt francs ! Regardez ce travail !

Et il présente au juge de paix une chaise qu'il tenait derrière son dos en disant :

— C'est de l'ouvrage bien « faite », ça vaut les cent vingt francs.

LE CHIMISTE. — Moi, j'estime que les quatre-vingts francs, prix de l'analyse, dédommagent largement le rempailleur !

LE REMPLAILLEUR. — Quatre-vingts francs ! Encore s'il m'avait dit que je n'avais rien ! Mais il m'a trouvé du diabète, de l'albumine et des tas de choses en « ime ».

LE CHIMISTE, plein de dignité. — Je pense tout de même que mon travail vaut au moins celui de Monsieur... J'ai fait plus d'études pour être chimiste que lui pour être rempailleur de chaises.

LE REMPLAILLEUR, plein de philosophie. — C'est des études différentes, voilà tout.

LE JUGE DE PAIX. — Je pense aussi que l'analyse d'urines paie le rempaillage et je vous renvoie dos à dos; toutefois, le rempailleur devra restituer la chaise...

LE REMPLAILLEUR, furieux. — Je devrais te la casser sur la... figure, ta chaise, eh ! toubib de malheur... Tiens... la v'là...

On accuse, on plaide, on juge...

Et il la jette au pauvre chimiste, tout empêtré de sa chaise...

Il est plus à son aise devant ses cornues !

Deux manières, deux femmes différentes : la première est souvent jeune, jolie, élégante, habituée des

comptoirs de luxe : parfumerie, bas de soie, bijoux, elle enfouit sous l'ample cape de fourrures — qui est parfois de renards argentés — un flacon d'ambre, une combinaison de georgette, une blouse... même les trois, affaire de place disponible sous la cape.

Arrêtée, puis traduite en correctionnelle, elle emploie la sempiternelle excuse : les prix dépassent son modeste budget, alors, coquette et prise de vertige, elle a emporté... en oubliant de payer — les objets convoités...

Elle ne recommencera plus, mais la crise et le chômage l'ont si durement atteinte ! Vie chère, vie chère ! que de crimes on commet en ton nom !

La seconde suit le conseil célèbre : n'avouez jamais ! Elle ne voulait rien dérober, elle n'est pas une voleuse, elle n'est pas une kleptomane.

Malade ? Simulatrice ? Comment le savoir ?

Les deux écoles ont pourtant un procédé semblable : les larmes. Avant l'audience, leur avocat a recommandé

— Pleurez le plus possible !

Et elles pleurent... Il faut bien suivre les conseils. n'est-ce pas !

La méthode est d'ailleurs excellente :

celle qui reste impassible, ne bénéficie pas toujours du sursis immanquablement accordé — si elle est délinquante primaire — à celle qui sanglote.

Alors, pas d'hésitation, les femmes ont, nul ne l'ignore, la glande lacrymale sensible, il faut en profiter à l'occasion.

Un peu de poudre après le jugement indulgent et il n'y paraîtra plus !

TÉMOIGNAGES Devant la quatorzième chambre correctionnelle comparait un jeune homme poursuivi pour avoir frappé et menacé de mort sa maîtresse.

Le prévenu est un solide garçon, bâti en force, qui se défend énergiquement d'avoir maltraité son amie :

— Je suis un galant homme, dit-il, et jamais je n'ai brutalisé une femme.

D'ailleurs, regardez celle-ci et regardez mes poings... Si je l'avais touchée, je l'aurais assommée !

Cette explication un peu paradoxale montre tout de même une part de vérité, car la plaignante est une petite femme menue, coiffée d'or artificiel et lumineux, qui ressemble à une poupée toute neuve sortant de sa boîte...

D'une voix aiguë, elle crie :

— Si, il m'a giflée avec une telle violence qu'il m'a cassé deux dents, et pour quoi, je vous le demande ? Parce que je l'avais traité de...

Ici le nom d'un poisson acanthoptère aux vives couleurs.

Evidemment, réplique le prévenu, que j'étais vexé, car je suis un honnête ouvrier, tandis qu'elle est une fille... une vraie fille !

La partie civile proteste avec véhémence, le président intervient :

— Il ne s'agit pas de cela : il s'agit de savoir si la demoiselle Robert a été giflée comme elle le prétend, ou simplement bousculée comme le déclare le prévenu... Huissier, appelez le premier témoin !

Ledit premier témoin est un gros homme à l'épaisse moustache de notaire de province, comme on en trouve encore au café de Quimper Corentin. Il ne connaît pas le prévenu, ni son amie; il a remarqué dans la rue ce couple qui criait... La femme hurlait des injures.

Alors, dit le témoin, l'homme l'a saisie par le bras et, de sa main libre, lui a porté plusieurs coups très violents... au bas des reins !

Ce n'est pas vrai, crie la partie civile, il m'a donné des claques en pleine figure.

Ce n'est pas vrai ! riposte le prévenu je ne l'ai pas battue...

Au second témoin, interrompt le président.

Cette fois, c'est une femme maigre et longue... longue comme un discours de réunion politique. D'une petite voix douce, qui étonne venant de ce grand corps, elle déclare :

Je prenais un café-crème à la terrasse d'un bar et Monsieur et Madame étaient arrêtés devant moi : tout à coup, elle a crié une injure, il l'a saisie à la gorge et lui a donné un coup de poing en pleine poitrine !

La plaignante et le prévenu protestent encore, tandis qu'on introduit le troisième témoin : une jeune fille timide,

Oh, souffle-t-elle, j'ai vu peu de chose : très peu, vraiment.

Quoi ? interroge le substitut.

Doucement, comme s'il s'agissait d'un fait normal, elle murmure :

Le jeune homme s'est arrêté, a sorti un revolver de sa poche et a dit : « Tais-toi ou je te brûle ! »

Le président bondit, de même que le prévenu et la plaignante :

Mais, objecte le président, il n'a jamais été question de revolver !

Je n'en possède pas ! affirme l'inculpé.

Et, pour une fois d'accord avec lui, la jeune personne déclare :

C'est vrai, il n'en a pas !

A la barre, le témoin sourit aux anges.

Voyons, mademoiselle, réfléchissez à ce que vous venez de dire !

Fermement, elle répète :

J'ai vu le revolver !

Et le président, après avoir renvoyé le témoin, de rendre un jugement acquittant le prévenu... attendu que les témoignages des trois personnes entendues ne concordent pas absolument.

Absolument, en l'occurrence, est une trouvaille !

Et que de plus, ajoute le tribunal, aucun témoin n'est d'accord avec la partie civile et le prévenu, ce qui d'ailleurs est le signe caractéristique du témoignage humain !

N'y a-t-il là pas de quoi frémir ?

SYLVIA RISSER.

MAIGRIR remède nouveau effet certain et sans danger Dem. broch. explicative envoyée gratuitement Laboratoires Cosmos (rayon 1), 14, rue de Wattignies, à Paris (XII^e)

I. — La pègre des brumes.

NANTES est une belle et grande ville de près de 200 000 habitants, bâtie sur la rive droite de la Loire. C'est une riche cité industrielle. Fabriques de cotonnades, de bois contreplaqué, d'instruments d'optique, usines de conserves alimentaires et de biscuiteries, raffineries de sucre et constructions navales occupent un grand nombre d'ouvriers.

Cet état de choses, joint à la double situation de port de commerce et de ville ouverte aux interdits de séjour, devait fatalement faire de Nantes une cité du mystère et de l'aventure.

La préfecture de la Loire-Inférieure doit sa fortune, dit-on, aux grands négriers et aux corsaires. Il n'en faut pas davantage pour que, comme si elle y était attirée par un secret instinct dont les racines plongent jusque dans une hérédité de pirates et de trafiquants de chair noire, une pègre se soit agglutinée sur les bords de l'Erdre et sur les quais encombrés de caisses et de chargements de toutes sortes qui s'étendent de la Bourse au faubourg de Chantenay...

On peut dire sans exagération que Nantes est la capitale des « tricards » de l'Ouest et du Sud-Ouest. Tout ce que le Midi occidental compte de mauvais garçons, de truands et de gangsters est largement représenté dans cette ville.

Et puis le nouveau régime de l'interdiction de séjour appliqué depuis l'an passé, au lieu de disperser les indésirables comme c'était le but du législateur, a fait affluer vers Nantes une pègre inquiétante dont l'accent chantant et les us et coutumes rappellent les individus qui hantent les rues chaudes de Bordeaux et de Toulouse.

Les maisons de tolérance, les filles qui exercent le commerce de leurs charmes dans la rue Crébillon ou à la terrasse des brasseries de la place Graslin, les combines de toutes sortes qui s'élaborent dans les petits bars du quai de la Fosse, certaines boîtes de nuit et même plusieurs maisons de passes sont pour la majeure partie entre les mains des Bordelais.

Peu de temps avant de partir pour la Bretagne, un « ami » à moi, connu à Montmartre sous le sobriquet de Dédé le Nantais, m'avait donné quelques adresses de « collègues » susceptibles d'alimenter mon enquête en précieuses indications.

Nantes, m'avait-il dit en substance, c'est une ville pleine de pognon... C'est le bled en or pour les petites femmes jolies et élégantes et aussi, par la même occasion pour les harengs qui savent se tenir peignards... Mais, pour ceux qui veulent faire les mariolles et qui aiment trop afficher leur profession, l'air y devient vite malsain... Convocations à la Sûreté, interrogatoires, tracasseries de toutes sortes, à n'en plus finir comme cette sacrée petite pluie fine qui ouate la ville d'une atmosphère de brume et de mystère... Quand vous serez là-bas, allez voir de ma part, rue de l'Arche-Sèche, mon ancien associé Pierrot-le-Bordelais... C'est un gars qui connaît Nantes aussi bien que moi : il vous refilera tous les rancards que vous désirerez...

Nanti des précieux mots d'introduction de Dédé le Nantais, je débarquai donc à Nantes par un matin gris et triste.

Il me fallut près d'une matinée entière pour rencontrer Pierrot le Bordelais. Il habitait une rue passant du centre enjambée curieusement par plusieurs ponts. Je trouvai d'abord porte close.

Sa logeuse me déclara que « M. Pierre » était sorti en ville et que je n'avais qu'à repasser plus tard.

Une heure après, je refrappai à la porte. — M. Pierre n'est pas encore rentré, m'annonça-t-on aussitôt... Et, à cette heure-ci, je ne sais s'il va repasser...

Où pourrai-je le voir... ? J'ai une commission à lui faire de la part d'un ami de Paris... Son ami Dédé, un Nantais... !

Le visage ridé et malin de la vieille femme en coiffe lorientaise se détendit et elle me fit à voix basse :

— Allez donc voir rue Franklin, au bar X... Peut-être y sera-t-il pour l'apéritif... ?

De fait, sur ma demande, le garçon de comptoir de cet établissement me désigna d'un signe du menton un guéridon autour duquel trois hommes discutaient placidement sur une affaire de vol de voiture qui venait d'avoir la manchette dans les quotidiens de la région.

— C'est le brun, expliqua-t-il seulement.

Je m'approchai du groupe :

— Monsieur Pierre... ?

— C'est moi, répondit en se levant un type au visage mat et vêtu de cette élégance de mauvais aloi, chère aux hommes du milieu.

Il me dévisageait d'un œil soupçonneux.

Pour apaiser sa méfiance, je lui glissai à l'oreille, aussitôt :

— C'est Dédé le Nantais qui m'envoie...

Un sourire détendit le visage trop grave. Nous nous serrâmes la main et achevâmes de faire connaissance à une autre table devant une bouteille de clair muscadet.

Je lui donnai des nouvelles de Paris qu'il n'avait pas vu depuis près d'un an et plus

particulièrement de Dédé le Nantais avec qui il avait été longtemps en affaires. En affaires louches, vraisemblablement, quoique je n'eus à ce sujet aucune autre indication qu'un geste vague.

J'appris par la suite que Pierrot-le-Bordelais était interdit de séjour, ainsi qu'il arrive à des gens « très bien » du milieu. C'est la raison pour laquelle il s'abstient de « monter » à Paris afin de se ravitailler en femmes ainsi qu'il le faisait avant de « tomber ».

Comme sa condamnation date de l'ancien régime de la « trique », c'est-à-dire qu'elle est antérieure au 1^{er} juillet 1936, mon interlocuteur m'expliqua qu'il avait le droit de demander l'application du nouveau régime à son cas.

— A quoi cela peut-il vous avancer d'avoir un carnet anthropométrique ? demandai-je.

Un sourire énigmatique erra sur ses lèvres fendues au rasoir.

— C'est rapport à la tranquillité, répliqua-t-il simplement. Ainsi que tous les « ancien régime » de la trique, j'ai fait la demande de mon carnet au préfet de la Loire-Inférieure en disant que j'étais prêt à vivre honnêtement à Nantes... etc... etc... Le « baratin » d'usage, quoi ! Mais voilà-t-il pas que le préfet a communiqué ma demande au chef de la Sûreté avec qui je suis un peu en froid... Alors, automatiquement, il m'a collé un avis défavorable, croyant débarrasser ainsi la ville d'un tricard...

— Qu'allez-vous faire ?

Cette fois-ci, ce fut un véritable éclat de rire qui accueillit ma question.

— On voit que vous n'êtes pas interdit de séjour, répartit Pierrot lorsque sa crise d'hilarité se fut un peu calmée. Autrement, vous sauriez comment on se débrouille en adaptant la loi à nos intérêts...

— Il doit en falloir de l'imagination pour se débrouiller, hein ?

— Pas mal, avoua-t-il sans modestie. Voilà notre dernière combine pour « tourner » le refus du chef de la Sûreté... C'est simple comme bonjour. Il n'avait pas voulu de moi à Nantes... Alors je me suis soumis, j'ai déguerpi à Angers où je suis resté un petit moment, juste le temps de refaire une nouvelle demande à la préfecture de Maine-et-Loire, cette fois-ci... Comme je l'escomptais, ces messieurs m'ont accordé ce que je sollicitais : mon carnet anthropométrique... Quand ils me l'ont délivré, j'ai repris le « dur » et suis redescendu rue de l'Arche-Sèche et place Royale, histoire de « chamber » les « poulets » de la rue Garde-Dieu... Ils ne pouvaient plus rien contre moi... Depuis, chaque deux mois, bien régulièrement, je vais faire viser mon carnet anthropométrique au service spécial du Commissariat Central... On ne peut rien me dire du moment que je me tiens peignard... Avouez que je leur ai joué un bon tour... ?

J'opinai de la tête, suivant des yeux la fumée qui montait de la cigarette de mon interlocuteur et qui se dispersait sous le plafond bas du débit en plusieurs lignes comme celles gravées à l'intérieur de la main qui reflètent les dessins de la Fatalité...

Là-dessus, un silence s'était produit.

Alors que Pierrot le Bordelais devait songer aux multiples combines de sa vie de hors-la-loi, je ne pouvais m'empêcher de méditer sur l'étrange existence de ces hommes perdus qui bourlinguent d'un havre à l'autre au gré de leur capricieuse destinée.

Un jour, c'est la prison...

Un autre, on se pavane, majestueux et redouté parce qu'une « affaire » a réussi ou qu'une fille a du cœur à l'ouvrage...

La voix fruitée de l'accent de la rue Sainte-Catherine arrêta net le cours de mes pensées.

— Connaissez-vous à Nantes ce que vous autres les journalistes appelez les rues chaudes ou les bas-fonds ? interrogea-t-il avec une légère pointe de malice.

— Non, pas encore...

— Eh bien ! si vous le voulez, je vous emmène ?... C'est assez curieux et j'y connais dans les parages un restaurant où le beurre blanc avec le poisson est de « première bourre »...

— Allons-y...

Trois rues tortueuses constituent le quartier réservé de Nantes : les rues d'Ancin, des Marins et des Trois-Matelots...

Elles débouchent sur ce long quai de la Fosse qui succède au quai Moncoust et qui, avec ses bars, ses marchands de fournitures marines, ses boutiques de coutellerie, ses

LES MYSTÈRES DE NANTES



Une rue du quartier réservé de Nantes.

magasins de chaussures, voire ses poissonneries aux éventails colorés, évoque d'autant plus la jolie perspective du quai du Vieux-Port à Marseille qu'un impressionnant transbordeur relie les deux rives de la Loire.

Seule, la grisaille bretonne, humide et visqueuse, est strictement locale et remplace le gai soleil phocéén.

La ligne de chemin de fer qui traverse la ville en pleine rue, tout comme un banal tramway, se déroule entre la chaussée du quai encombrée de camions et de voitures et le fleuve sillonné de cargos ventrus et de vedettes rapides.

La rue d'Ancin est le prototype des rues secrètes des ports. Elle monte en escaliers et les enseignes lumineuses qui épinglent sur les façades criardes des maisons des ornements lumineux font connaître aux équipages du monde entier et aux paysans bretons venus en virée dans la grande ville l'appellation de ces hospitalières demeures.

De l'intérieur de ces lupanars bariolés, s'échappent des airs de piano mécanique et d'accordéon « en conserve »...

Des filles en pyjama ou en chemise bébé chantonnet et sautent sur les genoux des hommes échoués dans ces usines à plaisir charnel.

— Dis, mon chéri, tu montes... ?

C'est l'éternelle invite à l'amour tarifé prononcée d'un ton sans chaleur.

Dix-huit maisons de tolérance, y compris la boîte select de la rue Scribe, offrent aux amateurs d'étreintes vénales les seins trop tripotés et les ventres fatigués des filles aux bouches peintes en cœur qui n'ont pu se débarrasser « en maison » de l'accent un peu rauque que leurs parents, de braves paysans du Finistère ou du Morbihan, leur ont transmis comme seul héritage...

On entend Carmen parler avec l'accent rude et bizarrement modulé des filles de Douarnenez ; seuls, le grand peigne enfoncé dans sa chevelure d'ébène et le châle brodé qui lui sert de vêtement lui confèrent une allure « d'Andalouse au sein bruni »...

Voici la rue des Marins où clignotent les appels du « Cyrano » et de « l'Abbaye »... Voici, étroite et badigeonnée de vives couleurs, la rue des Trois-Matelots où « Tabarin », « l'Aéroplane », la « Maison Bleue », « l'Escal », « Au Printemps », « la Girondine », « l'Espérance » font la chaîne de l'amour et se renvoient dans une cacophonie assourdissante des rumbas et des valse musette...

Une « bordée » de navigateurs nordiques, blonds et roses, s'engouffre dans la venelle en hurlant bras dessus bras dessous...

Ils arrivent devant l'Aéroplane et frappent à la porte, en hommes habitués à telle maison plutôt qu'à telle autre.

Mais personne ne répond...

La maison est close, trop close...

Même pas de volet entr'ouvert derrière lequel se farde une pensionnaire en roucoulant une chanson de Tino Rossi... !

Pierrot le Bordelais m'explique :

— La « taule » vient d'être fermée pour huit jours par le commissaire central à la suite d'un coup dur...

— Une rixe ?... Un entourage ?...

— Non, mieux que ça... Je vous raconterai ça, ça vous intéressera !...

Nous redescendons vers le quai de la Fosse où des dockers nègres palabrent devant un passage à niveau avec un groupe de barbeaux méridionaux.

Une petite pluie fine vaporise les trottoirs et les enduit d'une humidité luisante et noire...

Un bar qui s'intitule modestement « le Roi du Muscadet » nous accueille.

C'est là, devant des mets locaux bien préparés, que mon compagnon va dissiper, pour moi, une à une, les brumes qui enveloppent Nantes dans une intimité complice.

II. — La traite des Noires

et la prostitution nantaise.

Il y a de curieuses coïncidences.

L'histoire toute récente qui va suivre m'a été contée d'abord par Pierrot le Bordelais, dans le petit débit enfumé du cinquième arrondissement de Nantes, avant de l'être, le lendemain matin, par le chef de la Sûreté en personne dans son bureau de la rue Garde-Dieu.

Chaque côté de la barricade m'a donc fourni les éléments de cette affaire typique de traite de blanches — ou plutôt de traite de noires — car en l'occurrence l'héroïne de cette aventure est une jolie petite mulâtresse d'une vingtaine d'années.

Un dancing du centre de la ville faisait passer toutes les nuits en attraction un numéro de danses créoles et cubaines interprété par une jeune artiste au corps souple comme les lianes de son pays et à la peau bronzée par des cioux toujours sereins, que les familiers de l'établissement connaissent sous le surnom de Tata.

Les Nantais admiraient l'harmonie et la chaude volupté qui se dégagent de ces

LES MYSTÈRES DE NANTES



Le chemin de fer longe le quai de la Fosse comme un banal tramway.

dances exotiques et, chaque soir, la petite Martiniquaise remportait un magnifique succès.

Ses cuisses longues et fermes, ses seins pointus et immobiles pendant les contorsions frénétiques et les mouvements trépidants et aussi son charme étrange et sa jeunesse éclatante, eurent vite fait de conquérir un ancien colonial retraité à Lorient.

En revoyant sur la piste balayée par les projecteurs les évolutions suggestives de la mulâtresse, le brave homme se sentit d'un seul coup rajeuni de trente ans et ramené à l'âge heureux où, jeune colonial, il ne dédaignait pas de recevoir dans sa case de peu farouches filles au corps noir...

Il invita la gentille artiste à sabler le champagne avec lui.

Celle-ci accepta naturellement, car il entra dans ses attributions de faire consumer les clients le plus possible. Son admirateur enthousiaste ne lui cacha pas sa flamme, et, de fil en aiguille, il ne tarda pas à la sortir du dancing pour la mettre dans ses meubles et l'entretenir sur un pied honorable...

Des jours heureux s'écoulèrent.

Le Lorientais qui était marié passait le plus clair de son temps avec sa séduisante maîtresse et, bientôt, tous ses amis connaissaient la petite métisse au teint des pays tropicaux...

Un mareyeur de Vannes et sa femme, entre autres, avaient vanté à son ami le charme et la grâce de la jeune femme à qui, du reste, ils avaient été tout de suite sympathiques.

Mais, soudain, l'orage éclata dans ce bonheur sans nuages. L'épouse de l'ami de Tata apprit la liaison de son mari...

Ce fut une scène violente à l'issue de laquelle, pour avoir la paix, l'ancien colonial fut obligé de promettre de cesser dorénavant toute relation avec sa jeune amie.

Il lui signifia donc son congé en lui faisant le cadeau d'usage...

Le petit oiseau des Iles lointaines se retrouva seule et désemparée, et Paris, que son amant lui avait conseillé de gagner, pour y trouver du travail dans des boîtes de nuit, lui apparaissait comme une ville pleine d'embûches qui l'épouvantait...

Elle n'avait qu'une ressource puisqu'elle était abandonnée, c'était d'aller confier sa peine à ce mareyeur de Vannes qui, avec sa femme, avaient été déjà si aimables à son égard.

C'est ce qu'elle fit.

— Ma petite, la rassura paternellement M... après qu'elle lui eut conté sa mésaventure, nous allons nous occuper de toi... Tu es jeune, tu as du talent comme danseuse... Je vais te trouver un engagement dans un cabaret de Nantes puisque tu ne veux pas aller à Paris et que ton ancienne maison de Nantes ne veut plus te reprendre.

— Oh ! merci, monsieur, vous êtes trop bon, remercia-t-elle.

— Mais c'est tout naturel, mon petit, intervint M^{me} X...

Deux jours plus tard, Tata entra dans un établissement de la rue des Trois-Matelots appelé l'Aéroplane.

Ce n'était pas à proprement parler un dancing quoique on y dansât sur des airs de piano mécanique dans la salle de l'estaminet.

C'était tout bonnement une maison de tolérance.

La Martiniquaise avait bel et bien été mise « en maison » par des gens peu scrupuleux.

Elle devait danser nue devant les clients et, aussi, ne point se montrer trop farouche avec eux.

Elle y demeura quelque temps jusqu'au jour où, malade à la suite de diverses manœuvres opérées par la sous-maîtresse sur sa personne, elle dût se faire hospitaliser.

C'est ainsi que fut découvert le pot aux roses.

La police fit une enquête qui apprit que le mareyeur de Vannes était un ancien trafiquant de femmes. Il avait longtemps vécu dans les Amériques où Rose, son estimable épouse, avait tenu plusieurs maisons.

Les sanctions s'abattirent.

D'abord, l'Aéroplane fut bouclé pour huit jours à titre d'avertissement.

Ensuite, le placeur et sa femme furent poursuivis. Ils s'en tirèrent, m'a-t-on dit, avec une condamnation minimum d'un an de prison et de cinq ans d'interdiction de séjour.

Ainsi que me disait M. Durand, le sympathique chef de la Sûreté :

— Ça les apprendra à vouloir adjoindre à leur commerce de poissons le métier de barbeau... !

Une ville de 200 000 habitants est fatalement un marché florissant pour la prostitution.

D'autre part, une tradition locale ayant cours principalement dans le monde des affaires, veut que tout industriel nantais doit avoir une maîtresse, s'il tient à la considération de ses pairs.

C'est ce qui favorise la prostitution clandestine des femmes entretenues et des épouses de marins infidèles.

Plusieurs maisons de rendez-vous accueillent les unes et les autres qui cherchent à arrondir les angles de leur budget...

Mais rien ne se passe au grand jour...

Nous sommes ici, ne l'oublions pas, en Bretagne, le pays des brouillards hermétiques, des bouches cousues et des légendes fantastiques.

Les gens n'y sont pas *causants*. On dirait qu'ils se méfient des cancans, des racontars...

Alors, avant de se retrouver dans quelque garçonnière ou meublé de passes, on se donne rendez-vous par la poste restante. Le nombre des jeunes femmes appartenant à toutes les classes de la société qui défilent chaque jour devant les guichets de la poste restante est inimaginable.

Pourtant, ce ne sont point les professions de l'amour qui manquent à Nantes...

Les cafés de la place Graslin et de la place Royale regorgent de jolies et élégantes filles qui croisent et décroisent haut leurs jambes, afin d'en faire admirer le galbe aux messieurs solitaires.

La rue Crébillon et plusieurs autres artères du centre, sont arpentées également par des hétaires à la démarche onduleuse et lente qui, par métier, acceptent les hommages de tous les clients qui se présentent.

En principe, ces femmes sont en carte et se font emballer lorsqu'elles sont prises pendant la journée en flagrant délit de racolage.

Elles sont conduites alors au Dispensaire où on les garde jusqu'à la visite du lendemain.

Celles qui sont reconnues saines ont le droit de retourner à leurs occupations. Les autres sont hospitalisées jusqu'à ce que prenne fin une période de contagion.

Depuis la création de ce dispensaire antivénérien qui remonte à dix-huit mois envi-

ron, de cent-vingt le nombre de cas de maladies spéciales est tombé à soixante-quinze. Les efforts conjugués des policiers et des médecins méritent d'être loués et encouragés.

Ce n'est qu'en réglementant rigoureusement l'exercice de la prostitution que l'on parviendra à d'excellents résultats sanitaires.

— Pratiquement, me disait l'actif chef de la Sûreté nantaise, nous tenons sous notre contrôle toutes les femmes de noce... Aussi bien celles des quartiers chics que les pensionnaires des maisons du quai de la Fosse et les rouleurs des bas quartiers... Toutes sont visitées méticuleusement au dispensaire... Eh bien ! supposons que la loi Sellier supprimant la prostitution soit mise en application... Que se passera-t-il ? Les tauliers seront expulsés de leurs « maisons ». Les femmes aussi... Ceux-là n'auront qu'une ressource, c'est de louer en ville des appartements où leurs pensionnaires pourront continuer leur « business » seules ou à deux... Résultats pratiques : au lieu d'avoir dix-huit maisons à faire surveiller par la police, il y en aura deux cents...

— Hélas ! oui... convins-je. Et puis Nantes est un centre important de barbeaux, n'est-ce pas ?

— En effet. C'est le quartier général de tous les hommes de l'Ouest. Je ne veux pas dire des barbeaux bretons, car ils sont en nombre infime, mais des Bordelais émigrés en Bretagne... Nous avons aussi pas mal d'interdits de séjour. Une quinzaine d'entre eux sont surveillés étroitement par nos inspecteurs. Certains macs sont mariés légitimement ; cela ne facilite pas notre tâche... Mais heureusement que nous possédons des informateurs précieux...

— Des « donneurs »...

— Oui et non. Des femmes en carte qui racolent dans les brasseries et sur la voie publique. Sitôt qu'un mauvais garçon étranger débarque chez nous, certaines de ces personnes viennent nous en informer. Alors nous convoquons le nouveau venu dans les locaux de la Sûreté...

— Mais si vous n'avez rien contre lui... ?

— Ça ne fait rien. Nous l'interrogeons, nous établissons des fiches sur son identité et, s'il ne peut justifier qu'il travaille honnêtement, nous lui intimons de déguerpir dans les vingt-quatre heures...

Le chef de la Sûreté s'arrêta de fouiller dans le dossier des souteneurs nantais. Il referma la chemise de carton bleu et se tourna vers moi pour déclarer en souriant :

— Parfois, inconsciemment, les barbeaux nouveaux débarqués nous rendent d'appréciables services. Conduit par de mystérieux tuyaux, le nouveau venu se hâte d'aller prendre contact avec ses collègues du milieu... Il va les retrouver dans l'arrière-boutique d'un café quelconque... Nous n'avons qu'à le suivre pour découvrir le repaire ou l'aquarium, comme vous voudrez... Ces messieurs changent très souvent de quartier général... Lorsque l'Etat-Major est connu de nous, nous organisons une rafle avec cinq ou six agents et nous emmenons tout le monde au poste... L'autre jour, un coup de filet particulièrement heureux nous a permis de mettre la main sur sept mauvais garçons dont l'un faisait l'objet d'un mandat d'arrêt du parquet de Nancy... Depuis le premier janvier de cette année, une dizaine d'indésirables ont été arrêtés de cette façon.

Mon aimable interlocuteur s'interra pour rire franchement.

— Ça fait un bon débarras pour ces dames, reprit-il.

Ah ! si l'on modifiait la vieille loi du 27 mai 1885 sur le vagabondage spécial, ça ne tarderait pas. Nous serions vite délivrés des barbeaux... Voyez-vous, monsieur, si quelques femmes lasses de la tutelle et des brutalités de leurs hommes n'enfreignaient pas la fameuse loi du silence, il n'y aurait pas moyen de mettre la main sur les mauvais garçons...

Le chef de la Sûreté se tut quelques instants pour réfléchir.

Machinalement, ma mémoire me rappela cette authentique histoire d'un souteneur nantais, ami de Dédé le Nantais, qui, pour se venger d'avoir été « donné » à la police par sa femme, écrasa avec sa voiture les jambes de celle-ci, dès sa sortie de prison, en faisant croire à un accident fortuit.

Actuellement, la malheureuse victime se traîne avec des béquilles. Elle n'oubliera jamais le terrible châ-timent... La loi du milieu ne pardonne pas.

Mon interlocuteur qui suivait son idée me raconta tout au long les démêlés qu'il eut récemment avec deux hétaires de Nantes, affranchies du joug des barbeaux.

Deux jeunes femmes, jolies et intelligentes, avaient acheté dans une rue passante de la ville un appartement assez vaste qu'elles payèrent rubis sur l'ongle.

Il faut croire que le trafic de leur séduction laissa de coquets bénéfices, car le compte en banque de ces créatures s'éleva à plus de deux cent mille francs.

La spécialité de ces dames est de racoler les clients par la fenêtre. Vêtues légèrement, souriantes, maquillées à souhait, elles savent distraire le monsieur solitaire de sa promenade.

— Montez donc me voir, j'ouvre la porte !

Bien des hommes se laissent prendre à ce chant de sirène qui les captive comme un lasso. Ils grimpent l'escalier et, pour trente francs tout compris, pas davantage, savourent les délices de la volupté tarifée.

Surprises plusieurs fois en flagrant délit de racolage, les belles « fenestrières » furent mises en carte par le tribunal en dépit de leurs virulentes protestations.

Depuis, elles continuent leur métier et se rient des procès-verbaux de racolage qui s'abattent à tous moments sur elles.

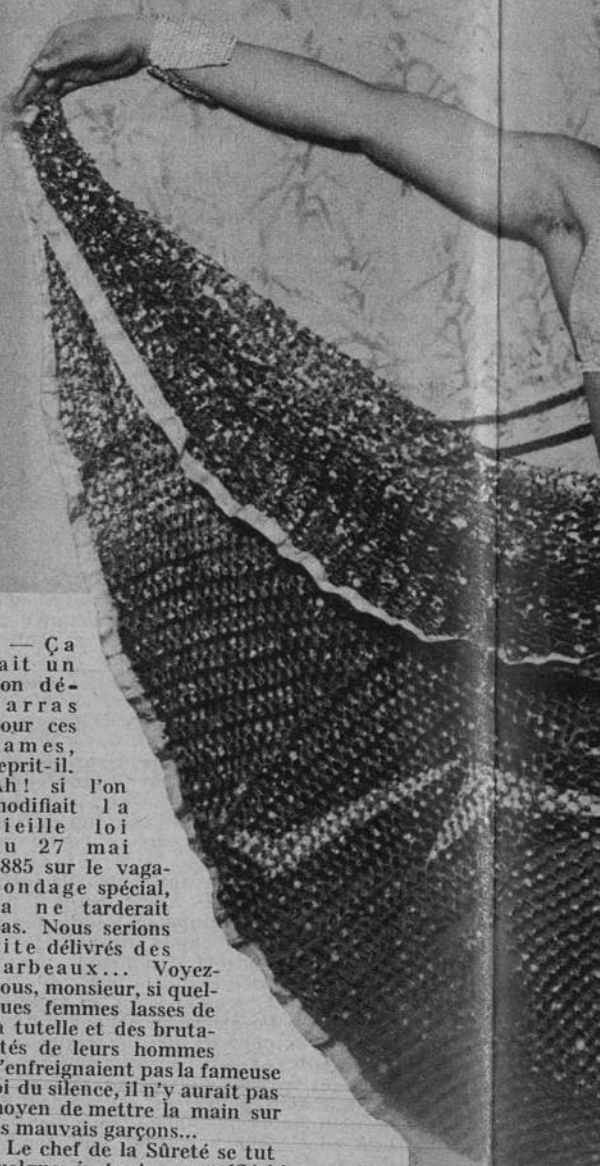
Leur compte en banque grossit chaque jour en raison directe du nombre de visiteurs.

C'est tout ce qui les préoccupe pour l'instant...

Policiers et barbeaux passent sous leurs fenêtres et enragent...

Comment cela se terminera-t-il... ?

Et dans combien de temps... ?





III. — Quelques affaires retentissantes.

Cette histoire de coups de feu mystérieux, je la tiens de Pierrot le Bordelais qui me compléta par ses commentaires le compte rendu succinct de ce fait divers du milieu rapporté par les journaux locaux en mai 1937.

Un dimanche matin, vers deux heures, plusieurs tenanciers de maisons de tolérance du quartier de la Fosse étaient réunis dans un bar de la rue Franklin où ils devaient amicalement en buvant le « der » avant d'aller se coucher.

Leurs voitures stationnaient devant la porte.

Tout à coup, l'un de ces respectables commerçants s'aperçut que son cabriolet décapotable dernier cri démarrait dans la nuit avec trois personnes inconnues à bord...

Ce fut aussitôt l'agitation parmi ces messieurs.

Après bien des hésitations, le volé, dans la voiture d'un collègue, se rendit conter son infortune au poste central de la rue Garde-Dieu. Aussitôt, les agents de service alertèrent les patrouilles cyclistes circulant à travers la ville endormie et leur donnèrent le signalement de la voiture dérobée.

Pendant ce temps, toute la bande des « tauliers » s'était lancée à la poursuite des voleurs.

Rattrapés route de Vannes, ceux-ci foncèrent par les boulevards extérieurs. Malgré sa

vitesse, la voiture poursuivant les dépassa rue des Dervallières et, obliquant brusquement sur la droite, les serra contre le trottoir.

Aussitôt, deux des occupants, sautant à terre, disparurent dans les ténèbres. Le troisième, plus malchanceux, glissa sur le trottoir humide et tomba...

Les hommes du milieu bondirent sur lui et lui administrèrent une « volée » magistrale dont les échos réveillèrent et mirent aux fenêtres tout le quartier.

Puis, dans la nuit baignée de brume, plusieurs coups de feu claquèrent...

Un des spectateurs de la scène alerta aussitôt Police-Secours...

Quand les agents arrivèrent rue des Dervallières, la rue était vide, le champ de bataille évacué, les voitures reparties...

Les tenanciers avaient déjà regagné le bar de la rue Franklin où ils commentaient avec indignation le vol dont eux, les gros du milieu, avaient été victimes, tout en soulignant avec force soupçons la disparition de la « bonne mentalité d'avant-guerre »...

Par la suite, le propriétaire de la voiture « empruntée » retira sa plainte, estimant vraisemblablement que la « correction » infligée au voleur sanctionnait suffisamment le délit.

— Mais les coups de feu ? lui demanda-t-on au commissariat.

— Ni moi ni mes collègues n'avons tiré de coups de revolver... Ce ne peut être que les voleurs de l'auto en s'enfuyant...

Ceux-ci ont été retrouvés.

Ils ont reconnu le vol ou plutôt la tentative de vol, mais nié les coups de feu.

Le chef de la bande est un certain M... dangereux récidiviste plusieurs fois condamné pour vol de voitures et sorti de

prison le matin même ; ses deux complices sont des voyous de seize et dix-sept ans.

— Ça leur apprendra, à ces jeunots, à s'en prendre à des hommes du milieu, émit Pierrot le Bordelais en guise de conclusion morale. Du jour où les louveteaux en arrivent à s'attaquer aux vieux loups, c'est la fin des haricots !

Un homme heureux fut le chef de la Sûreté nantaise lorsqu'il apprit il y a quelque temps qu'un redoutable malfaiteur qui avait échappé à tous les pièges tendus par les policiers de plusieurs départements venait de se faire cueillir à Marseille.

En 1936, vingt-cinq cambriolages importants furent commis à Nantes en vingt-cinq semaines à la cadence régulière d'un par semaine.

Chaque vendredi ou chaque samedi, un « cassement » était signalé à la police.

Celle-ci fut bien vite sur les dents. Malgré son zèle et son courage incessant, les recherches s'avèrent infructueuses.

On acquit bientôt la certitude que les coups étaient faits par un type qui se hâtait de prendre le large en emportant son butin.

Diverses informations permirent même d'identifier le coupable.

Il s'agissait d'un étranger nommé Smolci.

Mais la rapidité avec laquelle le bandit opérait et filait laissait la police bredouille chaque semaine.

C'était irritant, à la fin.

Les Nantais commençaient à en faire des gorges chaudes.

Les chefs de la rue Garde-Dieu se rongeaient les sangs...

De plus, pour embrouiller les pistes, le rusé cambrioleur empruntait diverses identités...

Mais tant va la cruche à l'eau...

Smolci l'insaisissable devait se faire arrêter sans gloire, bêtement, grâce à une maladresse.

Momentanément sans ressources, il avait payé son hôtelier avec un bijou volé...

C'est ce qui le dénonça...

Un matin, au réveil, deux inspecteurs vinrent lui passer les menottes...

On s'aperçut alors qu'il était yougoslave et expulsé de France depuis plusieurs mois, mais que, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, la sentence n'avait pas été appliquée faute de crédit pour rejouer l'indésirable jusqu'à la frontière...

Si l'on feuillette l'histoire criminelle de Nantes, on est surpris de constater le nombre relativement important de sociétés secrètes qui y tinrent leurs assises.

A ce point de vue, la ville où le constitutionnel Carrier se rendit célèbre par ses monstrueuses noyades ne le cède en rien à Lyon, autre cité du mystère...

Du reste, beaucoup de ces sociétés secrètes ne vivent que ce que vivent les roses et meurent avant d'avoir atteint la notoriété.

Il y eut la Corporation des Ardents qui provoqua des accidents de rue et inonda la ville de lettres anonymes. Elle comptait une cinquantaine de membres vêtus de (Suite page 15.) JEAN BAZAL.

Les membres de cette association étaient couverts de cagoules comme ceux du Ku-Klux-Klan.



Le bandit Smolci.



La spécialité de ces dames est de racoler les clients par la fenêtre.

Les Nantais admirent l'harmonie et la chaude volupté qui se dégagent de ces danses exotiques.

rappela cette
antais, ami de
er d'avoir été
crasa avec sa
rtie de prison,
t.
se traîne avec
e terrible chaîne
ne pas.
é me raconta
emment avec
joug des bar-
entes, avaient
le un appartie-
sur l'ongle.
uction laissa
en banque de
t mille francs.
oler les clients
antes, maquil-
monsieur soli-
la porte !
à ce chant de
Ils grimpent
compris, pas
olupté tarifée.
t de racolage,
i carte par le
otestations,
t se rient des
ttent à tous
que jour en



MEURTRES chez les NUDISTES

par GEORGES VIDAL

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. —

Le cadavre nu et torturé de M^{lle} Jane Smith a été trouvé sur le rivage de l'île de Zambourou où s'est installée une colonie naturiste composée du chef Ughel, du docteur Muller, du professeur Eckert, de John Wilson, de Teddy Holt et de trois femmes : M^{lle} Eckert, Miss Rosalinde Mackenzie et Miss Irma Schöell. Une volonté mystérieuse et criminelle semble s'efforcer de retenir dans l'île M^{lle} Josette Smith, sœur de la morte. Le capitaine Ralph Strong est assassiné et les machines de son cotre sont sabotées, ce qui rend tout départ impossible. Le journaliste René Paral, en reportage chez les nudistes, prend Josette sous sa protection et essaie d'analyser l'atmosphère qui règne dans la colonie. Au cours de cette même nuit tragique, Paral et Ughel décident de perquisitionner dans la chambre de l'infortunée Jane Smith pour essayer de découvrir un indice leur permettant d'identifier l'assassin de la jeune fille, mais à peine ont-ils ouvert la porte qu'ils se heurtent au corps d'un homme ligoté...

VI (1)

Une mesure pour rien.

Le premier moment de stupeur passé, Ughel et le journaliste se précipitèrent. D'une main, René retourna le corps. — Teddy ! Interloqués, les deux hommes échangèrent un rapide regard et le naturiste se mit en devoir de détacher le mouchoir qui baïllonnait l'adolescent.

Un mince filet de sang coulait sur le front de Teddy Holt et il promenait autour de lui des yeux égarés. Ughel le fit asseoir d'une poigne brutale et il trancha les liens qui lui enserraient les chevilles tandis que René défaisait lentement la corde qui emprisonnait les mains du jeune homme.

— Que fais-tu ici, toi ? gronda le chef de la colonie.

Comme Teddy ne répondait pas, Ughel le secoua avec violence sans s'occuper de la grimace douloureuse du blessé :

— Oh ! ma tête ! gémit doucement l'adolescent.

René écarta les cheveux poisseux de sang et tâta le crâne.

— Il faudra appeler le docteur, mais je crois que la blessure ne présente qu'une déchirure du cuir chevelu... Rien de bien grave.

Teddy Holt passa la main sur son front et se releva en vacillant. Le journaliste le fit asseoir sur une chaise.

La voix vibrante de colère, Ughel s'était planté devant le garçon.

— Vas-tu me répondre ? Pourquoi l'est-tu introduit de nuit dans ce pavillon, comme un voleur ? Que venais-tu y chercher et que t'est-il arrivé ?

Deux larmes roulèrent silencieusement sur les joues imberbes de Teddy. Il joignit les mains pour balbutier :

— Je n'ai rien voulu faire de mal, chef, je vous le jure.

— Eh bien ! parle, alors.

Teddy regarda les deux hommes avec des yeux de chien battu, mais aucune parole ne franchit ses lèvres.

Le visage naturellement dur d'Ughel devenait menaçant et ses mains se refermèrent sur la gorge de l'adolescent.

— Tu voulais prendre quelque chose ici ?

— Oui, souffla Teddy.

Comme les doigts d'Ughel se resserraient, il suffoqua.

— Vous m'étranglez, râla-t-il.

Le chef le lâcha et montra la mallette éventrée, les papiers dispersés.

— Tu reconnais ton travail ?

À la vue de ce désordre qui évoquait une scène de pillage, Teddy Holt réagit :

— Dieu ! ce n'est pas moi qui ai fait ça ! Vous n'allez tout de même pas me prendre pour un bandit ?

Ce fut au tour d'Ughel et de René de rester muets. Une vive agitation bouleversa les traits du jeune homme.

— Soit ! murmura-t-il, je vais vous dire. Je...

Il hésita encore quelques secondes ce-



Les deux hommes lurent avidement.

pendant que ses joues s'empourpraient violemment, puis il se décida :

— J'étais venu chercher une photo de Jane...

— Y a-t-il eu l'ébauche d'une liaison entre Jane et toi ? questionna Ughel sur un ton radouci.

— Oh ! non, protesta Teddy avec chaleur. (Le jeune homme avait dû placer son idole sur un piédestal de pureté). Elle n'a même jamais su que j'étais amoureux d'elle. Je n'aurais jamais osé le lui dire...

— Bon ! mais arrives-en à cette nuit.

— Je savais que Jane avait chez elle des photos. Oh ! une photo d'elle en souvenir ! J'en étais obsédé. Mais je ne pouvais pas la demander, n'est-ce pas ? On aurait pu trouver ça bizarre. Alors, cette nuit, comme je ne dormais pas, j'ai eu une idée... Pourquoi ne pas aller tout bonnement prendre une des photos dans le pavillon ? Personne ne s'en apercevrait et ce n'était tout de même pas un vol... Je me suis levé et je suis venu ici... Je n'avais pas pris de lumière pour ne pas me faire remarquer et d'ailleurs je n'en avais pas besoin : je savais que Jane rangeait ses photos dans le tiroir de droite de sa coiffeuse. Je suis donc entré et, dans l'obscurité, j'ai ouvert le tiroir...

Teddy Holt s'arrêta et porta la main à sa tête avec précautions.

— C'est tout, fit-il.

— Comment, « c'est tout » ?

— Je veux dire par là qu'à partir de ce moment je ne me souviens plus de rien. J'étais penché sur le tiroir quand j'ai senti un choc brutal sur le crâne et j'ai immédiatement perdu connaissance...

— Tu ne te rappelles pas avoir entendu un bruit suspect avant d'être frappé ?

— Non. Il est vrai que la pluie était violente... comme en ce moment... Elle aurait pu facilement couvrir un grincement du parquet, par exemple...

Les averses crépitaient sur le toit de tôle ondulée comme si une multitude de doigts avaient tambouriné sur le chapeau métallique du pavillon.

— Je crois pourtant que j'aurais entendu la porte s'ouvrir, reprit Teddy en réfléchissant. L'agresseur devait déjà se trouver dans la pièce quand je suis arrivé.

René avait posé la lanterne sur la table et il ramassait les papiers qui jonchaient le sol.

— Cherche à te bien souvenir, Teddy, fit encore Ughel. Tu n'as pas vu l'homme qui t'a assommé, mais n'as-tu pas eu à ce moment-là une impression quelconque qui pourrait nous servir d'indication ?

Le journaliste crut surprendre dans les yeux du garçon une lueur rusée. Il suspendit son examen des papiers pour considérer attentivement Teddy.

— Non, vraiment, murmura l'adolescent, je ne pourrais rien dire de certain... Il me semble pourtant que mon agresseur me dominait de haut... qu'il devait être très grand...

Teddy Holt rencontra le regard aigu de René et ajouta précipitamment :

peine l'avait-il ouvert qu'il tressaillit. — Je vous l'avais bien dit... Un journal intime !

Il feuilleta fiévreusement les pages, puis s'arrêta brusquement.

— Inutile d'aller plus loin, ragea-t-il. Les dernières pages ont été arrachées. L'assassin a eu ce qu'il voulait.

Le journaliste se laissa tomber sur une chaise et tira sa pipe qu'il se mit à remplir machinalement. Il marmonna, les yeux dans le vague :

— Nous avons affaire à plus fort que nous, mon cher.

Mais Ughel ne parut pas l'entendre. Il ne devait pas être homme, d'ailleurs, à s'avouer jamais vaincu.

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

Le naturiste venait d'aviser un débris de papier qui dépassait à peine de la porte. Il ouvrit celle-ci et le papier suivit, collé sous le battant.

— Fichtre ! sursauta René. Le même papier que celui du livret !

Ils décollèrent soigneusement un morceau de feuille maculée de boue et l'étalèrent sur la table.

— Il a mis les pages en pièces et a dû les enfouir dans sa poche, mais un morceau est tombé à son insu et a été pris sous la porte...

Une écriture haute et élégante courait à travers le papier. Les deux hommes lurent avidement.

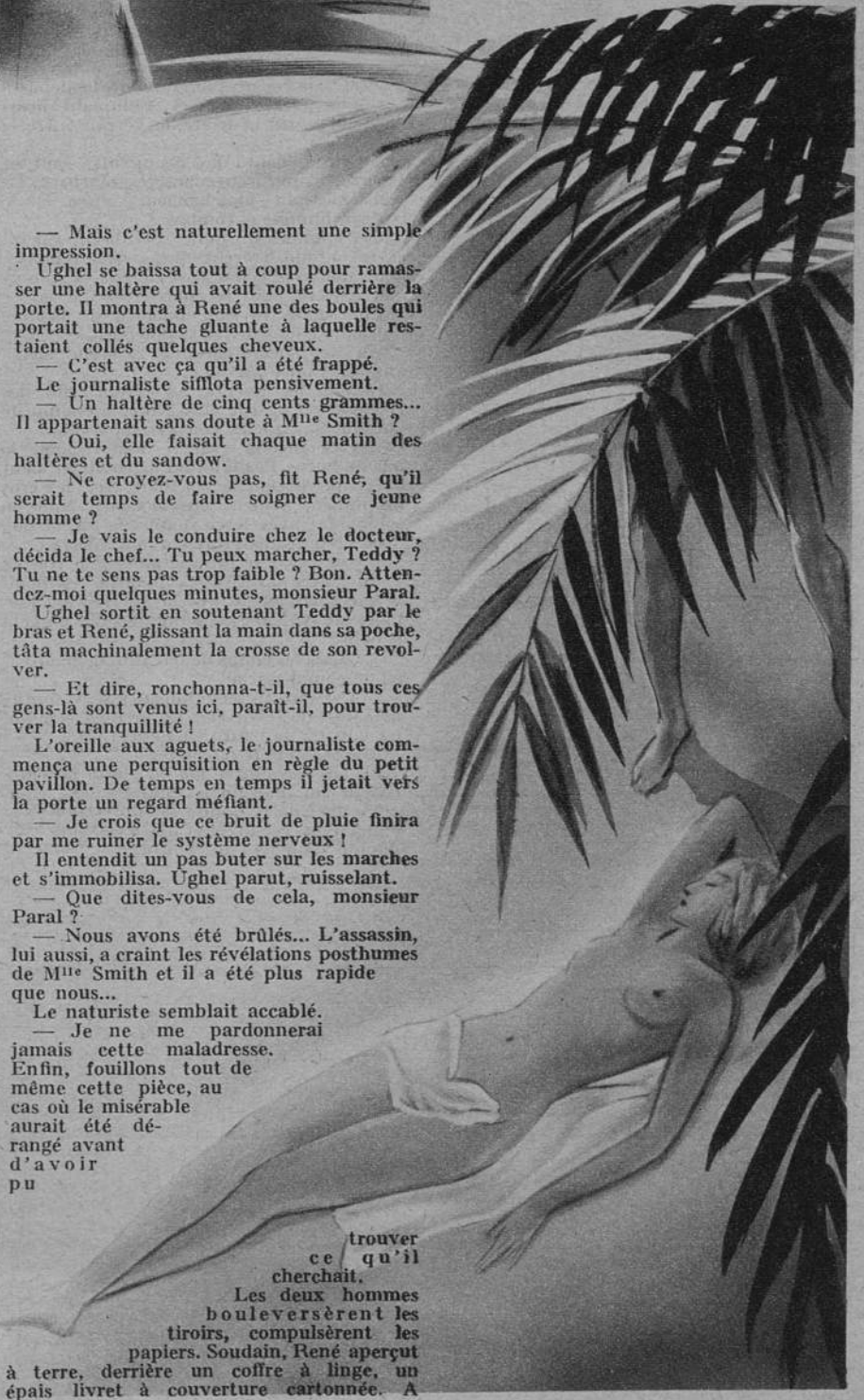
Décontenancé, Ughel s'épongea le front.

— Je croyais bien toucher au but, fit-il. Mais rien, pas un détail permettant d'identifier le coupable ! Il faut que le diable en personne se mêle de le protéger, celui-là !

Il se repencha pour relire ces bribes de confidences.

« Aujourd'hui, avait écrit Jane, il a renouvelé ses odieuses tentatives. Je venais de me baigner et je m'étais étendue sur le sable, à l'ombre chaude des lataniers. Le sommeil m'a prise doucement et je me suis

« Je venais de me baigner et je m'étais étendue sur le sable, à l'ombre chaude des lataniers. »



trouver
ce qu'il

cherchait.

Les deux hommes bouleversèrent les tiroirs, compulsèrent les papiers. Soudain, René aperçut à terre, derrière un coffre à linge, un épais livret à couverture cartonnée. A

(1) Voir Police-Magazine, nos 356 à 359.

assoupie. Tout à coup, un contact brûlant m'a réveillée. C'était encore lui. Il était là, collé à moi, les yeux fous. Ses mains me pétrissaient avec une telle violence que mes hanches en ont conservé des traces bleues. J'ai cru que je ne parviendrais pas à me dégager de son étreinte. Son poids me faisait suffoquer et mes genoux cédaient peu à peu. Enfin, dans un effort désespéré, j'ai réussi à le faire basculer et je l'ai giflé à deux reprises. Il m'a injuriée, mais s'est enfui. Il me semble que j'ai encore sur la bouche le goût de ses lèvres fiévreuses. Où cela me mènera-t-il ? Va-t-il... »

La feuille déchirée n'en disait pas plus long.

— Il... il... murmura René. Comment percer l'anonymat de ce misérable ? D'autres feuillets donnaient évidemment son nom... Hélas !

Il plia soigneusement le papier.

— En tout cas, le mobile du premier crime paraît nettement établi. C'est une passion furieuse qui a animé le meurtrier contre cette jeune fille qui ne voulait pas lui céder.

— Je comprendrais assez bien le viol, s'il a eu lieu. Mais cette torture ?

— Atroce vengeance d'une brute déchainée.

Le journaliste ouvrit la vitre de la lanterne et alluma sa pipe à la flamme.

— En somme, fit Ughel, il ne nous reste plus que trois suspects.

— Pourquoi trois ?

— Sur les cinq noms que je vous avais soumis, vous avez barré le mien. Restaient quatre. Maintenant, il faut barrer celui de Teddy. Restent trois.

— Excusez-moi, mon cher, mais jusqu'à plus ample informé, je laisserai le nom de Teddy Holt parmi ceux des suspects.

Ughel laissa paraître un franc étonnement.

— Vous plaisantez, monsieur Parol ? L'agression dont Teddy a été victime ne permet plus de le soupçonner. Ses déclarations nous dirigent plutôt vers une personne...

— Oui, je vois, une personne très grande.

— En effet.

— Et vous avez pensé à John Wilson ?

— Ah ! vous aussi, je vois ?

Le journaliste s'entourait lentement d'un nuage de fumée.

— Savez-vous, monsieur Ughel, qu'il est toujours facile de simuler une agression ?

— Et de s'assommer soi-même ? ricana le colon.

— Parfaitement. Admettons que John Wilson soit l'agresseur. Vous connaissez la force de ce jeune colosse. Avec une arme telle qu'un haltère, je crois qu'il défoncerait gentiment le crâne le plus résistant. Or la blessure de Teddy est tout à fait superficielle. Exactement la blessure que se ferait un simulateur soucieux de ne pas s'abîmer exagérément.

— Peut-être, mais l'agresseur n'a sans doute voulu qu'étourdir l'importun qui le gênait dans ses opérations.

— Hum ! dans une situation aussi grave pour lui, vous préférez une belle sensibilité à un homme qui, d'autre part, supprime ses contemporains avec un parfait sang-froid. N'oubliez pas qu'il est très difficile de mesurer les coups que l'on donne. Si le coup avait été trop léger, Teddy pouvait reconnaître son agresseur et l'assassin était perdu.

Les petits yeux gris du naturaliste fixèrent René avec attention.

— Je ne vois pas très bien où vous voulez en venir.

— Oh ! je lance simplement des hypothèses. C'est moi qui ai libéré les mains de Teddy, j'ai simplement remarqué qu'il n'y avait pas d'impossibilité matérielle à ce qu'il ait placé les liens lui-même. Oh ! remarquez qu'il n'y a qu'un seul ligotage efficace... Un seul qui à la fois mette le ligoté hors d'état de se délivrer et puisse écarter toute idée de simulation. C'est le ligotage qui se fait en attachant les coudes en arrière avec un bon cordonnet. Le bourreau utilise d'ailleurs cette méthode pour mener un homme à la guillotine. Quant au bâillon de Teddy, mon cher, il était assez lâche et le garçon aurait pu, je crois, le faire glisser

assez aisément pour appeler au secours.

— Bah ! grommela Ughel. Teddy n'est pas habitué à ce genre de sport et la peur a pu, à elle seule, se charger de le faire tenir en coin.

— Ce n'est certes pas impossible. Mais, comme le contraire n'est également pas impossible, j'estime que nous devons nous en tenir au doute.

— Mais non, protesta le naturaliste, car à quoi rimerait cette comédie ?

— C'est simple et ingénieux à la fois. Si Teddy est l'assassin il songe aux papiers compromettants que sa victime a pu posséder. Il vient les détruire, puis, machiavélique, met au point sa mise en scène de l'agression, laquelle doit, à son avis, entraîner deux résultats : d'abord, elle le met définitivement en dehors des suspects ; ensuite, elle lui permet de faire soupçonner un tiers, en l'occurrence John Wilson. Les deux garçons sont-ils en très bons termes ?

— Non, reconnut Ughel. Ce serait plutôt le contraire.

Cette fois, le naturaliste semblait ébranlé.

— Je ne sais plus que penser, fit-il avec découragement.

René le prit cordialement par l'épaule.

— Il ne faut pas nous laisser bander les yeux, voyez-vous. Et le loup finira bien par montrer le bout de l'oreille.

Ils sortirent du pavillon. La pluie avait cessé, comme si le ciel s'était vidé de toute son eau. Le petit jour baignait le village dans une lumière triste.

— Vos pavillons individuels sont bien ennuyeux, fit le journaliste. Chacun entre chez lui ou en sort, dans la nuit, sans craindre de rencontrer un témoin au coin d'un couloir ou au bas d'un escalier. Impossible de vérifier les allées et venues de vos compagnons... Tiens, il y a du monde sous la véranda ?

— La vie est très matinale, ici.

La sensation d'une nouvelle journée qui commençait était désagréable pour René. Il se sentait accablé de fatigue.

— Cette nuit blanche m'a éreinté. Je vais aller me reposer quelques heures.

— J'en ferai certainement autant, répliqua Ughel. Mais je sens le café frais... Venez en boire une tasse. Vous ne l'avez pas volée !

Autour de la table étaient rassemblés les Eckert, Irma, le Dr Muller, Teddy et John Wilson. La conversation roulait sur l'aventure nocturne de Teddy à qui le médecin avait fait un superbe pansement.

Ughel et René furent accueillis par un mouvement de curiosité et on se dérangea pour leur faire de la place. Le journaliste se trouva à côté de Mme Eckert.

— Avec tout ce qui se passe, je suis heureuse, monsieur Parol, de voir ici un homme de votre trempe... Si, si... Je sais que vous êtes courageux.

Elle se penchait contre lui et cherchait son regard avec une insistance provoquante.

— Dans un pareil pays, il n'y a jamais trop d'hommes, à mon avis...

Irma, qui avait entendu, faillit s'étrangler avec son café au lait et elle dévisagea la femme du professeur en ricanant.

Mme Eckert, les dents serrées, joua avec son couteau à beurre, mais elle en serra le manche, comme on serre le manche d'un poignard.

Le professeur s'était retourné pour questionner Ughel. La jeune femme se pencha de nouveau vers le journaliste.

— Il faudra venir me voir dans mon pavillon, je vous montrerai mes collections de coquillages...

Les regards de René plongèrent dans le voile qui enserrait gracieusement la poitrine opulente de Mme Eckert. Il sentit, contre son genou une cuisse chaude et entreprenante.

— J'irai, fit-il.

Est-ce sincèrement ou pour se débarrasser de la jeune femme qu'il avait prononcé ce mot ? Sur le moment, il ne le sut pas très bien. Mais il avait parlé assez fort et il surprit, fixés sur lui, les yeux sournois du professeur.

GEORGES VIDAL.

(A suivre.)



En Afghanistan, les mœurs et les idées ne sont pas les mêmes que chez nous. Ainsi, un voleur y est considéré comme une sorte de gentilhomme, quelque chose comme un bandit d'honneur. Un voleur adroit y jouit du respect de ses concitoyens, et sa réputation lui confère, un halo de gloire auquel les femmes sont particulièrement sensibles. Mais, quand le voleur est pris, sa célébrité s'effondre, et les femmes se détournent du héros découronné.

Yousouf Khan, de Tachkourgan, non loin de la frontière de l'Uzbékistan soviétique, était connu dans son pays comme un voleur parfait. Aussi les femmes afghans en étaient-elles toutes amoureuses. Mais Yousouf Khan n'avait d'yeux, depuis quelque temps, que pour la fille d'un riche marchand hindou. Pour gagner sûrement le cœur de la belle, Yousouf décida de faire une action d'éclat : cambrioler la maison du marchand. Il se constituerait lui-même une dot avec les biens du futur beau-père récalcitrant et verrait la cruelle tomber dans ses bras.

Par une sombre nuit, Yousouf Khan, accompagné de son fidèle ami, serviteur et complice, Sher Ali, se glissa jusqu'à la maison de l'Hindou. Nul n'avait remarqué leur approche, et ils pouvaient opérer tranquillement, puisque la maison était située un peu à l'écart de la ville.

Dans un silence absolu, Yousouf prit un grand couteau triangulaire et se mit à desceller les pierres du mur collées entre elles, au moyen de la terre, ainsi que cela se pratique en Afghanistan. Sher Ali enlevait les pierres et les posait sans bruit sur le sol. Bientôt, le trou fut assez grand pour que Yousouf pût y introduire son bras et pousser le lourd verrou qui barraît la porte à côté.

Au moment où la main de Yousouf atteignit la barre de fer, quelqu'un saisit son poignet et le retint avec force. Yousouf voulut retirer la main, mais il ne le put point.

Sher Ali le tira par derrière, et Yousouf parvint à sortir son bras jusqu'au poignet, son invisible adversaire se mit alors à crier au secours.

Il fallait se sauver. Sinon, c'en serait fini de l'honneur de Yousouf Khan, premier voleur de l'Afghanistan !

Yousouf n'hésita pas. — Vite ! cria-t-il à Sher Ali, prends ce couteau et tranche-moi le poignet ! Vite !

Yousouf Khan est depuis plus aimé des femmes que jamais.

Sher Ali saisit le couteau et d'un seul coup, trancha le poignet. L'adversaire tomba évanoui par terre. Yousouf et Sher Ali se sauvèrent. Et Yousouf Khan est depuis plus aimé des femmes que jamais.

ANDRÉ-G. BLOCK.

NOS ABONNEMENTS NE SERONT PAS AUGMENTÉS AVANT LE 7 NOVEMBRE 1937

A titre exceptionnel, les abonnements de **POLICE-MAGAZINE** ne seront pas augmentés avant la date ci-dessus. Nos abonnés actuels peuvent donc renouveler dès maintenant, leur abonnement au tarif actuel.

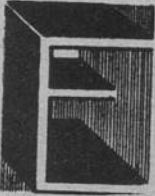
(Consulter, page 15, nos prix d'abonnement).

Les drames de l'Or

Saulnier était mort assassiné

AVIGNON

(De notre envoyé spécial.)



À Avignon, la semaine passée, il n'était qu'une rumeur. Une seule, que ce fût au café, rue de la République, ou place de l'Horloge.

— Il est pas mort ! Je te dis qu'il est pas mort... Tout cela, c'est un simulacre... Tu comprends, Alphonse a arrangé l'affaire avec des copains et maintenant il s'amuse avec le demi-million.

— Tu crois ?

— Si je le crois ! Oh, alors ! Tu sais, Alphonse était bien capable d'un coup pareil... Quand tu es trafiquant d'or, il n'y a pas de raison que tu l'arrêtes... C'est un métier de gangster !... Depuis deux jours, il en est tout autrement. C'est une autre rumeur qui bourdonne. La voici :

— Hein ! Tu as vu ? Non... mais tu as vu ? Ce pauvre Alphonse, comment ils l'ont tué ! Six balles de revolver... Ça fait de la peine, sais-tu ? Il était brave, Alphonse. Au fond, c'était un bon gars...

— Eh, oui ! Le pauvre, il faisait un métier bien dangereux et, à la vérité, mal payé... C'était du courage. Exactement, il était convoyeur d'or. C'est bien ça ? Pour le compte de la Banque de la Vallée de la Durance...

— Et les assassins étaient bien quatre ou cinq ! Les lâches ! Alphonse était un colosse qu'il ne fallait pas attaquer de face... Il savait se défendre... Et je suis sûr qu'il s'est défendu jusqu'à la mort, comme un lion !

— Pour saisir ce changement radical de l'opinion, il convient de savoir deux choses :

— Premièrement, depuis deux jours, on a retrouvé le cadavre d'Alphonse Saulnier ; Deuxièmement, en Avignon, on est bien du Midi déjà.

Alphonse n'est plus un gangster, mais un brave type. Il n'est plus trafiquant d'or, mais convoyeur d'or officiel pour une banque... Nuance ! Ainsi vont les choses.

Pour ce malheureux, mieux aurait valu évidemment jouer les escrocs que les victimes, et l'homme est ainsi fait qu'il n'accorde du respect qu'à celui qui est dans une posture désespérée... Pour qu'Alphonse connût la pitié de ses concitoyens, il convenait qu'il mourût assassiné... C'est payer bien cher un bulletin d'honnêteté à retardement.

L'affaire d'Avignon est une des plus tragiques qu'il soit. Elle est entrée dans une phase nouvelle. A la police, désormais, de dépister les meurtriers.

C'était le soir, aux environs de 10 heures, l'autre semaine.

Alphonse Saulnier était sorti de chez lui quelques instants plus tôt. Il demeurait avec sa femme, dans un petit appartement, 10, rue Grande-Fusterie.



Il avait promis d'être de retour le plus rapidement possible... dans deux jours au plus.

Et, valise à la main, il se dirigeait vers la gare où un train le mènerait à Monte-Carlo.

Voyage d'affaires comme il en avait déjà accompli des dizaines. Sa valise ne contenait que du linge de corps... S'il partait avec un demi-million en billets de banque à transformer au plus tôt en or solide et pesant, il portait ces liasses matelassées sur lui, à même le corps et plein les doublures de son veston.

Partant en voyage, Saulnier était caparaçonné de vignettes bleues de la Banque de France, marquées du chiffre : 1 000.

Ce soir-là, les rues étaient presque désertes, elles étaient éclairées avec avare.

Saulnier allait bon pas. Soudain, alors qu'il atteignait le coin



Alphonse Saulnier, la victime. (F. P.)

des rues Joseph-Vernet et de la Petite-Calade et qu'il allait dépasser une voiture en stationnement le long du trottoir, une ombre sortit de dessous une porte cochère... puis d'autres ombres apparurent de derrière l'auto.

Cela dura le temps d'un éclair... Le temps aux autres d'arracher sa valise à Saulnier, de s'apercevoir qu'elle était vide d'argent, puis de tirer sur lui six coups de revolver et, d'une dernière poussée, d'embarquer Saulnier dans l'auto.

On ne retrouva nulle trace de sang sur le trottoir, on retrouva le lendemain la voiture à demi carbonisée près d'Uzès... une auto qui ne décelait ni cadavre ni, encore une fois, aucune trace de sang !

Pour ces bonnes raisons, ce fut ce qu'on appela l'enlèvement ou mieux le kidnapping simulé.

Jusqu'à la découverte du cadavre, on ne crut pas à l'assassinat...

Saulnier avait levé le pied, voilà ce que l'on pensait !

La police, cependant, tenait à se persuader définitivement de la mystification et poursuivait son enquête.

C'est ainsi que tous les environs d'Avignon furent visités, fouillés.

Et, l'autre matin, Alfred Deniau dirigeait les pas du commissaire Spotti de la 9^e brigade mobile et des inspecteurs Reynier et Corazzi.

Le petit groupe passa le Rhône, emprunta le pont d'Avignon, le fameux pont d'Avignon et, laissant la route de Nîmes, commença une curieuse excursion dans les collines avoisinantes.

Les collines du Grand et du Petit-Montagnier sont pleines de mystère.

Elles chevauchent sur les communes de Villeneuve-les-Avignon et des Angles.

Si elles apparaissent à l'abord d'aspect plaisant avec leur floraison de thym sen-

L'autopsie d'Alphonse Saulnier eut lieu en plein air. Le médecin légiste fait ses préparatifs. Au premier plan, sur la table : le corps de la victime. (F. P.)



C'est dans le domaine de Montagnier, dont voici l'entrée, que fut retrouvé le cadavre d'Alphonse Saulnier, au fond d'un puits de carrière abandonnée. (F. P.)

tant fort et de chênes verts, elles recèlent à la vérité de bien sombres recoins.

Il faut les bien connaître et surtout bien connaître les carrières qui soudain s'ouvrent en elles comme des blessures géantes.

Ce sont-là, vieilles carrières inexploitées depuis des années, mais dont on sortit dans le temps les nobles pierres dont on usa pour l'édification du château des papes.

Carrière des trois étages... Carrière des galeries rocheuses.

La présence de Deniau était indispensable pour diriger les pas des policiers.

Deniau est, pour l'heure, propriétaire de l'endroit.

Ainsi donc lui et les enquêteurs s'enfoncèrent, disparurent dans une faille...

Maintenant, s'ouvrait une sorte de grotte. Il fait sombre... Il fait froid...

Des lampes électriques sont nécessaires, autant que les pardessus dont on relève les cols frileusement. Pensez donc, il fait là dedans moins 4 degrés !...

Ténébreuse expédition !

Les frères faisceaux des lampes éclairent des décors dantesques.

Le sol est jonché de squelettes d'animaux. Et le petit groupe avance prudemment.

Première grotte... puis lui succède comme en enfilade une seconde « chambre ». Toujours rien.

Enfin une troisième...

— Tiens !... Regardez...

— Là-bas, dans l'ombre.

— On dirait une forme humaine...

On s'approche... C'est le cadavre de Saulnier.

On ne l'a pas apporté ici. Juste au-dessus d'où il s'est écrasé au sol s'ouvre à travers une couche de terre épaisse de 22 mètres, une sorte de vieille cheminée d'aération.

C'est de là-haut qu'on a précipité le corps, et on devait ignorer, certes, que ce gouffre avait une issue par les carrières.

Les meurtriers n'avaient pas dû prévoir non plus que le froid régnant dans les grottes conserverait si parfaitement le cadavre... Il



Le commissaire Spotti de la police mobile de Marseille, qui découvrit le corps d'Alphonse Saulnier. (F. P.)

est intact, dans le sens qu'aucune putréfaction n'est commencée...

Le corps de Saulnier fut immédiatement identifié.

L'autopsie révéla nombre de points d'importance.

Tout d'abord, Saulnier était mort après une lutte acharnée.

Il n'avait pas reçu moins de six balles de revolver, dont cinq dans le dos.

C'est la sixième, tirée à bout portant, en pleine poitrine, qui, atteignant le cœur, fut mortelle.

Mais, avant, quelle lutte !

Le praticien a constaté qu'une cordelette avait violemment serré son cou...

Enfin, Saulnier lui-même, en se défendant, avait tiré.

On découvrit, près de son corps, jeté aussi du haut de la cheminée d'aération, un chapeau de feutre qui n'était pas le sien.

Ce chapeau, dont le pourtour de cuir et la coiffe avaient été arrachés, aux fins de non identification était transpercé d'une balle... et, à l'endroit de la déchirure, portait des traces de sang.

Qu'en conclure, si ce n'est que Saulnier a blessé l'un de ses agresseurs ? Précieuse indication dont la police ne manquera pas de profiter.

Et, pour en terminer avec ces constatations, précisons que le veston de Saulnier avait été retourné, la chemise ôtée... et qu'évidemment ni l'un ni l'autre ne recelaient plus le moindre billet de banque.

Ceci fait, la police partit en guerre et, profitant du dimanche, les Avignonnais se ruèrent en masse vers la carrière des trois étages qui jamais n'avait connu pareille affluence.

Il fallut établir un service d'ordre !

Dans cette foule curieuse, avide de sensation forte et qui, à chaque moment évoquait le crime, se trouvait-il un des meurtriers ?

Alphonse Saulnier avait un gros défaut, le malheureux... Personne ne le contestera, surtout les habitués des petits bars :

— Té ! Alphonse, il parlait trop... beaucoup trop ! C'était un bavard...

— Té ! Puisqu'il se vantait...

Et à des questions plus précises on répond :

— Hé bé ! Il pouvait pas prendre l'appétit même avec des gens qu'il ne connaissait pas cinq minutes auparavant sans crier bien fort : « Je reviens de Suisse... J'y étais parti avec 300 000 francs d'argent liquide sur moi... » ou encore : « Demain, je pars pour Monte-Carlo avec le gros paquet ! »

Et il ne rechignait pas sur les détails. Il disait qu'il gagnait bien sa vie... Et il parlait fort, si fort que tout le monde dans le bistro où il était l'entendait !

« Alors, n'est-ce pas, il y en a qui écoutent et, dans les « ceusses » (voyez accent) qui écoutent, il n'y a pas toujours que des gens honnêtes... vous comprenez ? Alors... n'est-ce pas, ce pauvre Alphonse s'il avait moins parlé, il vivrait encore, pour sûr ! »

— D'autant qu'Avignon est ville libre et que les « triquards » y sont en nombre !

— Voilà ! Voilà !

Et c'est effectivement dans cette plèbe d'interdits de séjour que la police pousse le plus activement ses investigations.

Espérons qu'il sera aisé de découvrir quels sont les « triquards » disparus depuis le crime ou qui se livrent à des dépenses inconsidérées.

C'est là méthode classique pour découvrir des malfaiteurs soudain lestés de quelque argent.

— L'un des complices devait bien connaître la région, nous avoua au surplus l'un des enquêteurs. Pour connaître le trou de cheminée où a été précipité Saulnier, il faut être du pays !... Vous verrez, ils sont cinq ou six à avoir fait le coup ; parmi eux, il y aura un mauvais garçon natif d'Avignon, deux ou trois interdits et deux ou trois bandits « montés » de Marseille.

« Le jour où nous les prendrons, ce sera un joli coup de filet. »

Et, en attendant ce joli coup de filet, bien du monde a suivi, ému, le corbillard de Saulnier... ce monde qui, il y a huit jours, l'accusait pour le moins d'indélicatesse et qui, soudain, fait figure de héros.

La vérité ? Saulnier était un « débrouillard » comme on dit, ce qui n'est pas une profession bien déterminée, et il paya de sa vie une tendance bien méditerranéenne au bavardage et à une sympathique vantardise devant un verre de pastis.

PHILIPPE ARTOIS.

Deux cadavres dans le Rhône

LYON

(De notre envoyé spécial.)

Deux cadavres au fil de l'eau... Deux crimes mystérieux, dont les victimes furent précipitées dans le Rhône, à quelques jours d'intervalle et dont les auteurs, au moment où nous en sommes de notre enquête, ne semblent pas devoir être découverts très prochainement.

La première des deux macabres trouvailles fut faite sur le territoire de Chasse, à cent cinquante mètres en aval du pont de Givors.

Il était environ 10 heures du matin, l'autre mercredi, lorsque M. Hébrard, un chasseur réputé dans la région, qui parcourait les bords du Rhône, aperçut sur le gravier, tout en bordure du fleuve, une masse informe et sombre. Tout de suite, s'étant approché de quelques mètres, il put constater qu'il était en présence du corps d'un homme.

Surmontant sa légitime émotion, M. Hébrard alerta aussitôt la maréchaussée d'Estressin dont les représentants ne tardèrent pas à arriver sur les lieux. Des premières constatations, il résultait que le mort avait été assassiné : un peu en dessous des côtes, de part et d'autre du ventre, on pouvait voir deux larges plaies, faites à l'aide d'un instrument coupant.

Le docteur Bal, de Givors, qui fut chargé de l'examiner, déclara :

— Les coups ont été portés de haut en bas et avec une violence inouïe : du côté droit, la blessure est si profonde qu'il est facile de toucher le foie. A mon avis, ce corps n'a pas séjourné plus de vingt-quatre heures dans l'eau.

Un peu plus tard, le docteur Perret, médecin légiste, devait apporter aux enquêteurs les précisions suivantes :

— L'homme, dit-il, a reçu deux coups de couteau, dont l'un, au foie, était mortel. Mais c'est en réalité la submersion qui a provoqué l'asphyxie finale, comme l'indiquait la petite quantité d'eau retrouvée dans les bronches de la victime.

« Incontestablement, il y a crime. » Mais, avant de recueillir ces indications, les gendarmes avaient commencé par identifier le mort, grâce au portefeuille retrouvé dans une poche intérieure du veston : il s'agissait de M. Jean-Pierre Veyrard, charcutier retiré des affaires, âgé de cinquante-quatre ans, demeurant 2, rue Albert-1^{er}, à Saint-Étienne.

C'est tout ce que les premières constatations permettaient d'établir. Qui avait tué ? Pourquoi ?

Telles étaient les questions que devait se poser M. Querillac, commissaire divisionnaire de la brigade mobile de Lyon, lorsqu'il se rendit à Givors, mandé par le capitaine de gendarmerie Oger.

L'enquête se poursuivit au domicile du défunt ; la veuve de celui-ci ne put donner que quelques détails concernant son mari :

— Jean-Pierre, bien que ne travaillant plus régulièrement, se rendait fréquemment chez son gendre, M. Porte, qui est cafetier rue Dorian, pour l'aider à la cave. Il m'a quittée mardi en me disant que, le lendemain, il m'offrirait une agréable promenade parce qu'il avait gagné dimanche aux courses.

« Or, il ne rentra pas de la nuit et, mardi matin, son gendre m'apprit qu'il ne l'avait pas vu de toute la journée. Très inquiète, j'avais l'intention de prévenir la police lorsqu'on vint m'annoncer que le cadavre du malheureux avait été repêché dans le Rhône.

« Je ne lui connaissais pas d'ennemi. » Lorsqu'on apprit à M^{me} Veyrard que le portefeuille du défunt ne contenait aucune somme d'argent, elle s'étonna :

— Le vol doit être alors le mobile du crime, car, si j'en crois ce que Jean-Pierre m'avait dit, il devait être porteur d'une somme importante depuis son gain aux courses, dimanche. De toute façon, il avait toujours sur lui plusieurs centaines de francs.

Mais, dans quelles circonstances, cet odieux forfait avait-il été perpétré ?

Le commissaire divisionnaire se heurtait à une tâche des plus ardue. Procédant avec minutie, selon sa méthode habituelle, il entendit à nouveau M^{me} Veyrard. Celle-ci confirma ses précédentes déclarations et ajouta :

— Mardi matin, je m'étais levée à 6 heures et mon mari fit la grasse matinée, comme cela lui arrivait fréquemment. D'ailleurs, depuis que nous avons vendu notre fonds de charcuterie, il a tout son temps à lui.

« A 9 h. 45, lorsque je partis pour me

rendre chez ma nièce, M^{me} Denis, qui demeure rue Brosson, Jean-Pierre était encore au lit. Il est donc parti probablement vers 10 heures.

« Le soir, ma fille et moi avons été surprises de ne pas le voir rentrer et nous avons eu l'impression d'un malheur, car le pauvre homme avait des habitudes extrêmement régulières. »

M^{me} Veyrard, interrogée sur les défauts que pouvait avoir son époux, précisa que celui-ci, s'il ne détestait pas le bon vin, ne prenait jamais une goutte d'alcool et que, ma foi, si cela lui plaisait de jouer aux courses, il était bien libre de faire ce que bon lui semblait et ne devait de comptes à personne.

Car, à Saint-Étienne, ce n'était un secret pour personne que Jean-Pierre Veyrard était un turfiste enragé. Depuis que, il y a trois ans, il avait cédé son commerce de charcuterie, sa seule passion était l'amélioration de la race chevaline.

— Il a tort, disaient ses amis de la Co-

leurs recherches dans le monde des courses.

Plusieurs hypothèses furent envisagées, dont deux retinrent plus particulièrement l'attention du commissaire divisionnaire :

1^o M. Veyrard, à la suite du gain important que nous avons signalé plus haut, avait pu être attiré dans un guet-apens par le bookmaker avec lequel il était en relations et qui aurait ainsi trouvé le moyen, en supprimant un client trop chanceux, de ne pas payer la somme due.

2^o S'étant vanté un peu partout du bénéfice réalisé par lui le dimanche qui précéda sa mort, M. Veyrard avait pu être suivi et attaqué par des malfaiteurs qui auraient ensuite transporté son cadavre en automobile pour le jeter dans le Rhône.

Mais, de toute façon, où l'agression s'était-elle produite ?

A cette question, il était impossible de répondre. M. Veyrard n'avait aucune raison de se rendre à Chasse ou à Givors ; et cependant un détail frappait les enquêteurs : l'ancien charcutier était sorti de chez lui vêtu de son costume des dimanches et chaussé de souliers vernis, ce qui semblait bien indiquer que le quinagénaire n'avait pas l'intention, ce jour-là, d'aller « donner un petit coup de main » à son gendre, rue Dorian.

aussi d'une camionnette mystérieuse aperçue, le mercredi matin, vers 4 h. 30, à proximité du pont de Givors, mais rien ne prouvait que ce véhicule avait pu servir au transport du corps de M. Veyrard.

Non, en vérité, après quarante-huit heures d'enquête, on ne savait rien de plus qu'au premier jour : sinon qu'on se trouvait en présence d'une nouvelle énigme particulièrement troublante.

La deuxième macabre découverte se produisit à Audance, le lendemain du jour où, à Chasse, M. Hébrard trouva le cadavre de l'ancien charcutier stéphanais.

Deux habitants d'Audance, M. Faverieux et M. Bert descendaient le fleuve en barque vers 7 heures du matin lorsque le premier aperçut, près du bord, un gros paquet échoué sur un lit de limon.

— Tiens ! dit-il, qu'est-ce que ça peut bien être.

— Je me le demande, répondit son compagnon.

— Allons-y voir.

Le fleuve étant très bas, les deux pêcheurs ne purent s'approcher suffisamment du paquet pour s'en saisir et c'est à l'aide d'un harpon que M. Bert tenta de le hisser jusqu'à bord.

C'est alors que, brusquement, le paquet se retourna et que les deux hommes, horrifiés, se trouvèrent en présence d'un épouvantable spectacle : d'une couverture marron, dont les quatre coins étaient solidement réunis, passait un bras de femme, aux doigts crispés.

— Vite, il faut prévenir, murmura M. Faverieux.

Quelques instants plus tard, le chef de brigade Compau alertait téléphoniquement le parquet de Tournon et la brigade mobile de Lyon.

A midi arrivaient sur les lieux : M. Pomarat, procureur de la République, M. Gal, juge d'instruction, et M. le D^r Deydier, médecin légiste. Ce dernier pratiqua aussitôt l'autopsie du corps, dont la tête et les jambes manquaient : il s'agissait d'une femme de trente à trente-cinq ans, paraissant avoir séjourné trois ou quatre jours dans l'eau. Une femme dont les ongles soignés attestaient qu'elle ne se livrait pas à des travaux domestiques.

Les jambes avaient été coupées à 10 centimètres du bassin. Cette double amputation ainsi que la décapitation avaient été opérées de main de maître.

— C'est un homme de métier, un boucher probablement, qui a fait cela, conclut le praticien.

Le soir même, un signalement approximatif de la victime était transmis à la presse. Age : trente à trente-cinq ans ; taille : 1^m,62 environ ; couleur des cheveux : châtain foncé ou brune — sous réserve, bien entendu, d'une teinture de la chevelure. Enfin certaines constatations physiologiques permettaient d'affirmer que la jeune femme appartenait au monde de la galanterie.

Quant à la couverture qui enveloppait les tragiques débris, elle était marron foncé, avec deux rayures vertes, très usagée et ayant été rapiécée en plusieurs endroits. Elle mesurait 1^m,55 de largeur et avait été certainement coupée en deux morceaux, le second ayant sans doute servi à envelopper la tête et les deux jambes manquantes.

Cependant, bien que le signalement de la décapitée ait été largement diffusé, deux jours après la découverte de MM. Faverieux et Bert, on n'avait pas encore identifié la victime et les policiers en étaient réduits aux hypothèses :

S'agissait-il du crime d'un souteneur ayant exécuté une femme qui aurait transgressé « la loi du milieu » ? Qu'on se souvienne de la dépeçée de Clichy !

Ou bien de l'horrible forfait d'un sadique qui, tel le vampire de Dusseldorf, aurait dépecé sa victime après l'avoir violée ?

Qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, il fallait cependant admettre, nous l'avons déjà dit, que le meurtrier était un homme habitué à manier le couteau et la scie de boucher.

Les investigations des enquêteurs, si elles ne furent pas couronnées de succès, réussirent cependant à établir que la femme inconnue était étrangère à la région. C'est pourquoi le juge d'instruction, M. Gal, chargea par commission rogatoire le D^r Locard, directeur du laboratoire de police criminelle, d'examiner les empreintes digitales de la morte et de vérifier si ce ne sont pas celles d'une femme déjà condamnée dans le Lyonnais. La même demande fut adressée à l'identité judiciaire de Paris.

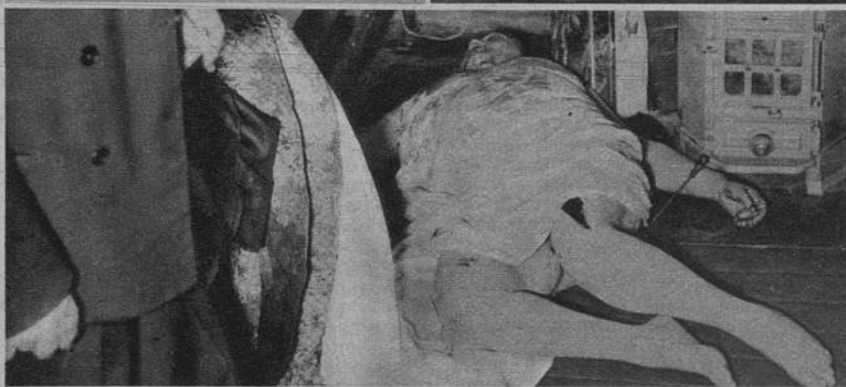
En attendant les résultats de ces diverses commissions rogatoires, M. Querillac reçut la visite de nombreux maris abandonnés par leur épouse et qui avaient cru reconnaître celle-ci dans le signalement incomplet publié par nos grands confrères locaux. Mais aucun renseignement utile ne fut recueilli de ce côté-là : aucune des femmes volages de la région lyonnaise n'était la dépeçée.

Comme celui de Chasse, le mystère d'Audance gardait son secret.

Deux cadavres au fil de l'eau...

GÉO GUASCO.

DRAME DE LA FOLIE



Les drames de la folie se multiplient. Voici l'un des derniers en date. Quartier des Batignolles, à Paris, M^{me} Montanger, concierge, a été assassinée par son mari, qui l'a étranglée, puis achevée à coups de marteau. Le fou meurtrier (qui avait été plusieurs fois hospitalisé, puis relâché) a disparu. En haut et à gauche : le ménage Montanger, photographié au Bois il y a quelques semaines ; à droite : la maison du crime, rue de Chéroy. Au-dessous : le cadavre de la malheureuse concierge tel que le découvrirent les enquêteurs. (F. P.)

opérative des charcutiers, dont il était resté membre, il a tort, parce qu'il risque bien de manger, sur les terrains de courses, tout ce qu'il a mis vingt ans à économiser.

— D'autant plus que, lorsqu'on est pris dans l'engrenage, ça va plus vite qu'on ne voudrait. On croit toujours se rattraper et puis on augmente son déficit au fur et à mesure.

D'aucuns cependant prenaient la défense de M. Veyrard en faisant remarquer assez judicieusement :

— Pensez-vous ?... M. Veyrard n'est pas fou : il ne joue jamais plus que sa bourse le lui permet et encore le fait-il en prenant beaucoup de précautions.

— C'est vrai, je crois même que, bon an, mal an, il ne perd pas un centime.

— Et cela le distrait.

En effet, M. Veyrard n'était pas seulement un turfiste enragé, mais aussi une « compétence » et ses gains aux courses étaient assez fréquents.

C'est pourquoi, le fait étant établi que le crime n'avait pu avoir que le vol pour mobile, M. Querillac et ses collaborateurs songèrent tout naturellement à aiguiller

Alors ?

J'ai entendu, à Saint-Étienne, beaucoup de gens tenir des propos tels que ceux-ci :

— M. Veyrard était peut-être connu pour ses habitudes régulières, mais rien ne l'empêchait d'avoir une liaison.

— Bien sûr, les hommes les plus rangés ont parfois de ces faiblesses ! Mais vous croyez que cela peut avoir un rapport quelconque avec le crime ?

— Parbleu !

— Comment cela ?

— Personnellement, je crois que, si M. Veyrard était si bien habillé au moment de sa mort, c'est parce qu'il se rendait à un rendez-vous galant. A-t-il été victime d'un jaloux ? S'agissait-il au contraire d'un véritable guet-apens comme celui que tendit Eyraud à Gouffé, avec la complicité de Gabrielle Bompard ? Je n'en sais rien. Mais on ne m'enlèvera pas de l'idée que les courses de chevaux n'ont absolument rien à voir avec cet assassinat.

Voici ce qu'on disait à Saint-Étienne, lorsque je quittai la ville. C'est d'ailleurs tout ce qu'on pouvait dire, l'enquête étant encore négative. On parlait bien

Causes Falées

Les paris stupides.

C'est, ma foi ! un assez beau garçon. Il a de fortes épaules qu'il roule à la manière des athlètes, sous un veston bien coupé, sa lignasse s'éleve sur le sommet de sa tête en vagues un peu folles, comme si les cheveux manifestaient ainsi leur horreur d'avoir été tondus ras dans le cou et autour des oreilles. Il a de tout petits yeux sous une arcade sourcillière proéminente, un nez busqué et des lèvres sensuelles.

En somme, il doit pouvoir plaire à beaucoup de femmes attirées par la carrure, la prestance... Et pourtant Denis Z... passe en correctionnelle parce qu'il a voulu s'imposer de force à un petit bout de créature de rien du tout, et ce, dans des conditions assez particulières.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous étiez en traitement à l'hôpital pour une fracture du bras ?...

DENIS. — Oui, un bête accident (sic). J'ai été accroché au bord du trottoir par une auto qui m'a entraîné. Je tombai le nez sur l'aile de la voiture et le pardessus pris à la poignée de la portière... Quand on me releva, après dix mètres de parcourus, j'avais le cubitus en compote.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais vous fûtes très bien soigné. En cinq semaines, votre bras se trouva resoudé et votre santé si bien remise que l'on vous donna, en attendant votre exeat de l'hôpital, quelques petites fonctions à remplir.

DENIS, avec une grimace. — On m'a fait vider les vases de nuit et cirer les planchers !

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous expliquer sur la plainte de M^{lle} Irma S... Je pense que vous n'ignorez pas les faits qui vous sont reprochés ?

DENIS. — Si je m'en souviens ! Ah ! pour sûr ! Mais que ça m'ait valu de passer en justice cette affaire-là, par exemple, ça dépasse tout !

M. LE PRÉSIDENT. — La plaignante est infirmière à l'hôpital où vous avez été en traitement. Vous a-t-elle prodigué des soins particuliers au cours de votre séjour ?... Des soins qui aient pu vous inciter à concevoir certaines espérances ?

DENIS. — C'est-à-dire que c'est elle qui me faisait mes pansements. Au début, elle ne me revenait pas trop, parce qu'elle est brusque, M^{lle} Irma, et puis toujours pressée : « Allons, ouste, tourne ton derrière, toi le gros, que j'te prenne ta température... » Et toi, le malingre, tu ne t'es pas lavé les arpiens... Le docteur va gueuler demain à la visite... Voilà à peu près ce qu'on entendait d'un bout de la journée à l'autre dans la petite bouche de cette charmante demoiselle.

M. LE PRÉSIDENT. — Si vous ne la considérez pas beaucoup, au commencement, vous avez changé d'idée ensuite, n'est-ce pas ?...

DENIS. — Heu ! il serait peut-être plus juste de dire que c'est elle qui s'était toquée de moi.

LA PLAIGNANTE, qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas bronché, avec indignation. — Oh ! il en a du toupet celui-là. Moi, me toquer d'un gars de cette espèce !

M. LE PRÉSIDENT. — Mademoiselle, vous parlerez tout à l'heure.

LA PLAIGNANTE. — Mais je ne peux pas laisser dire des énormités semblables !

M. LE PRÉSIDENT. — Calmez-vous. Le prévenu a le droit d'invoquer tout ce qui lui paraît utile à sa défense. Vous aurez le temps de refuter ses mensonges... si mensonges il y a.

LA PLAIGNANTE, qui, déridement, est bien telle que l'a décrite Denis : emportée et impétive. — Enfin, s'il lui plaît de dire que c'est moi qui l'ai appelé dans ma chambre pour y faire des bêtises... de qui vais-je avoir l'air aux yeux des gens qui nous écoutent ?

Il faut l'intervention de son avocat pour amener l'infirmière à prendre patience. Mais quelle discussion à voix tantôt basse, tantôt entrecoupée d'éclats !... L'assistance y prend un tel intérêt que c'est à peine si elle écoute la suite de l'interrogatoire, qui ne manque pourtant pas d'intérêt.

DENIS. — C'est venu si bêtement que j'en suis encore à me demander ce qui a pu, mes voisins de lit et moi, nous pousser à entreprendre une chose pareille. Ben oui, je devais sortir le lendemain. Mais un nommé Bellot, un gars amateur de rigolade, me dit : « Je ne comprends pas comment tu ne l'es pas encore envoyé la petite Irma. Elle en pince pour ton physique, ça saute aux yeux. — Moi ? que je lui réponde. C'est bien possible. — Alors, qu'est-ce que tu attends ?... De revenir ici avec un autre membre à te faire réparer ?... » Monsieur le président, j'ai pensé alors que, puisque ça se voyait tant que

l'infirmière me désirait (sic), je serais bien bête de ne pas en profiter. Je dis à Bellot : « Il se pourrait bien que je lui fasse son affaire cette nuit, à la gosse. — Chiche ! », qu'il me répliqua... J'étais dans le bain. Mon honneur m'ordonnait d'en sortir.

M. LE PRÉSIDENT. — Votre honneur ! Laissez-moi vous dire que, si c'est ainsi que vous le concevez, il n'y a rien d'étonnant à ce que vous comparaisiez devant nous.

Quoi qu'il en soit, Denis Z..., gonflé à bloc et surtout désireux de passer pour un vrai séducteur, se mit aussitôt en mesure de gagner son pari. L'infirmière était de service jusqu'à minuit. Lorsque le moment lui sembla propice, vers neuf heures du soir, il quitta son lit, rejoignit Bellot qui ne dormait pas et lui dit :

— Mon vieux, j'y vais. Elle doit être dans la chambre de garde. Si tu veux le marrer, va donc coller ton œil au judas qui s'ouvre dans le fond de la salle pour la surveillance. Et amène des copains, il y aura de la vue pour tous le monde... Mais je te préviens, si tous se passe comme j'en ai la certitude, vous cracherez chacun cent sous... Il me faut du péze pour ma sortie demain...

Un tel spectacle, même tarifé à ce prix, attira de nombreux amateurs. Et le don Juan bombant le torse sous sa houppelande réglementaire, poussa délibérément la porte de sa future victime.

Ici, il vaut mieux rapporter la déposition de M^{lle} Irma qui ne ménage ni les détails ni les aperçus croustillants.

LA PLAIGNANTE. — Je n'avais sur moi que ma chemise et ma blouse. Il faisait très chaud et le travail m'avait beaucoup fatiguée ce jour-là. Je somnolais donc, étendue sur le petit lit de camp dont l'emploi est autorisé à condition qu'on n'y cède pas complètement au sommeil...

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous entendu entrer le prévenu ?

LA PLAIGNANTE. — Hélas, non. Je n'ouvris les yeux qu'au moment où il s'étendait à côté de moi.

M. LE PRÉSIDENT, avec un sourire discret. — Il ne devait pas y avoir beaucoup de place. Ces lits de repos ne sont guère larges.

M^{lle} IRMA. — Quand je dis qu'il s'est étendu à côté de moi, c'est une façon de parler... Autant dessus qu'à côté. Et avec si peu de précautions que je dus pousser un petit cri de douleur avant de me rendre compte de ce qui arrivait. Mais je repris bien vite mes esprits. Il était temps. Cet individu écartait ma blouse, en me maintenant par le cou... Une vraie brute !... Ah ! je le regrettais à ce moment-là de lui avoir donné des suppléments de nourriture. Si je n'avais pas des nerfs et de la poigne malgré ma petite taille, et puis aussi du sang-froid — l'habitude, dans notre métier, on en voit de si drôles — bref, je luttai de mon mieux et si bien que, trois ou quatre minutes plus tard, c'est moi qui avais le dessus.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous en félicite, M^{lle} IRMA. — Il n'y a pas de quoi. D'ailleurs, c'était ma personne que je défendais. Seulement, j'avais compté sans les roueries de ce voyou. Il se mit à gémir, prétendant que je venais de lui refracturer son bras malade. Comme de juste, je le lâchai aussitôt. Ah ! ce ne fut pas long, il se redressa, sauta du lit sur lequel j'avais pu le maintenir, se précipitant encore sur moi, il m'arracha ma blouse et ma chemise, puis, avec une fourchette qu'il avait dû voler au réfectoire, il me piqua au sein.

DENIS. — Je ne vous ai pas piqué bien fort.

M^{lle} IRMA. — En tous cas, si vous l'avez fait, c'est bien la preuve que je ne voulais rien savoir pour vous céder !

M. LE PRÉSIDENT. — Tout cela est abominable.

M^{lle} IRMA. — A qui le dites-vous ! J'ai un ami. S'il avait vu sur mon corps des piqûres de fourchette, vous savez quatre petites ecchymoses rapprochées, il m'aurait dit que je m'étais fait mordre par un autre... Les hommes, c'est tous des jaloux aveuglés par l'amour-propre ou des brutaux.

M. LE PRÉSIDENT. — Donc, sous la menace de cette arme d'un genre nouveau, vous avez dû subir une nouvelle attaque.

M^{lle} IRMA. — Et cette fois, comme j'étais nue et que j'avais peur de la fourchette, il m'a bien fallu me rendre...

M. LE PRÉSIDENT, à Denis. — C'est donc bien à l'aide de menaces et de sévices graves que vous êtes parvenu à triompher de la vertu de cette jeune femme. Vous avez reconnu vous être servi de la fourchette... Alors, pourquoi voulez-vous tout à l'heure nous faire croire que la plaignante vous avait presque engagé à venir... lui conter fleurette ?

DENIS ne trouve pas de réponse. Il se rassait pour entendre son défenseur. Mais

tout le beau talent de M^e P... n'empêchera pas le tribunal de se montrer sévère à l'égard de ce beau mâle dédaigné des femmes.

— Quatre mois de prison, vingt-cinq francs d'amende.

Un drame en forêt.

Braconnier à ses heures, c'est-à-dire lorsque le besoin l'y pousse, le nommé Julien S... applique à l'inverse le vieil adage populaire qui dit : La faim fait sortir le loup du bois.

Chez lui, la fringale détermine une action tout opposée. Il quitte sa mesure du village pour se poster dans la forêt et prendre au piège lapins, perdreaux, pintades, faisans, tout ce qui se trouve...

Son carnier plein, il vend alors ses proies et, avec l'argent ainsi obtenu, il s'enivre le plus souvent, oublieux du vrai motif de son expédition.

La soif fait entrer l'homme dans le bois. Mais les circonstances devaient apporter une complication dans la dernière randonnée de ce Julien S... mjeux connu sous le sobriquet de Tourlourou, et récidiviste impénitent.

En épiant le gibier, il a été surpris par la femme d'un garde-chasse qui l'a menacé de tout conter à son époux. Rendu furieux, le « braco » se serait alors précipité sur sa dénonciatrice... future, l'aurait assommée d'un coup de poing et violente.

La victime, revenue à elle, n'hésita plus alors à avertir les autorités. Elle eut peut-être gardé le secret sur les dégâts de Tourlourou en matière de destruction d'animaux, son infortune personnelle lui fit trouver la force de courir comme une folle jusqu'à la gendarmerie et assez de courage pour ne point omettre un détail sur l'acte délictueux de son séducteur.

Devant les magistrats, c'est avec le même feu qu'elle réitéra son accusation, Tourlourou est sur un banc qu'il ne connaît que trop, solidement encadré par deux représentants de l'autorité. Il contemple d'un œil

morne la femme qui se démène à la barre et il a l'air de se dire avec une profonde contrition :

— A quoi ai-je pu penser lorsque je me suis laissé entraîner par une créature aussi... désastreuse ?

Et la plus grande partie de l'assistance doit partager là-dessus l'opinion intime de l'inculpé, car on perçoit venant d'un peu partout, modulées à mi-voix, des remarques de ce genre :

— Non, mais peut-être être moche, cette pauvre femme !

— Il ne s'était rien mis sous la dent depuis six mois, ce pauvre Tourlourou, pour tomber une caricature pareille.

— Son mari, le garde-chasse, devait y être habitué, mais sacré matin ! à première vue, elle ne m'aurait produit qu'un effet... contraire.

Toute maigri-chonne, voûtée, un peu bancal, les yeux bigles, la lèvre pendante, et fêlée comme l'as de pique pardessus le marché, la plaignante a, sans aucune hésitation, reconnu qu'elle était dans la cinquante-cinquième année de son âge.

— Mais je suis encore solide, s'est-elle empressée d'ajouter. Et la preuve, c'est que le jour où j'ai rencontré Julien, je m'en revenais du village chez moi avec un ballot de linge de plus de trente livres... Bon !... Au Heudil

la Croix-des-Daims, qu'est-ce que je vois sortant d'un layon ? Mon Tourlourou... Il tenait un lièvre par les oreilles d'une main et, dans l'autre, l'appareil qui lui avait servi pour prendre la bête... Moi, je suis du métier, un peu, n'est-ce pas ! J'interpelle le garçon, il me rit au nez, se rapproche... On discute, et soudain, pan, d'un grand coup, il m'envoie rouler sur les feuilles sèches, les quatre fers en l'air...

— Ah ! je n'eus pas longtemps à attendre. J'étais encore en train de me demander ce qui m'arrivait que voilà mon Julien qui tombe sur moi, plante ses yeux dans les miens et, me renversant me dit : « Laisse-moi ou je t'étrangle, bourrique... »

— J'ai bien été obligée d'y passer, messieurs, et je ne vous dirai pas que ça m'a fait plaisir.

— Enfin, s'écrie alors le président à l'adresse du prévenu, vous n'avez pas voulu avouer jusqu'à présent. Etes-vous disposé à reconnaître votre faute ? Il me semble que la déposition du témoin est claire !

— Oh ! pour ce qui est d'être claire, elle l'est, réplique Tourlourou. Sauf que c'est tout mensonge ; je n'ai pas violé, c'te vieille, c'est elle qui m'a menacé de tout dire à son mari si je ne marchais pas à sa volonté ! Elle m'a pris la figure à deux mains, a collé sa bouche sur la mienne et, comme je voulais me dégager, elle m'a f... une gifle !

— Tu as tort, qu'elle m'a dit ensuite, comme je m'appretais à me sauver. Je suis peut-être pas de ton âge, mais, pour ce qui est de te donner de la satisfaction, je m'y entends...

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'allez pas prétendre que cette pauvre femme a pratiqué sur vous un pareil chantage !

— Mais je vous comprends bien, monsieur le juge, vous la trouvez moche ! Justement, je n'ai pas pu réussir !...

— Allons, cela ne tient pas debout. Un braconnier ne peut être poursuivi que s'il a été pris sur le fait par un agent.

— Que voulez-vous, j'ai eu peur. Avec les femmes, on ne sait jamais. Elle pouvait obtenir de son mari un procès-verbal... J'ai sept condamnations déjà pour le même motif... Alors, je voulais en éviter coûte que coûte une huitième...

— Mais j'ai pas pu, je le vois aujourd'hui... La preuve, c'est que Madame, furieuse d'avoir été laissée en carafe, va me la faire avoir en racontant l'affaire à sa façon...

Le désespoir de Tourlourou est sincère et les juges finissent par concevoir un doute. Et, comme il n'y a pas de témoins, et que, dans le fond, le récit de la plaignante, vu sa disgrâce physique est assez peu plausible, Julien S... s'en tirera avec le minimum.

— Huit jours de prison pour violences et voies de fait.

Entre viol et violence, il y a une nuance... J. C.



« MA DAISY EST PRIME »
Ce solide policeman anglais, spécialiste de la circulation comme l'indique son brassard au bras gauche, est tout heureux. Ne vient-il pas de voir sa petite Daisy enlever un prix à un concours d'enfants ? Il s'agitait — nous indique la légende anglaise — d'un concours de diction. A qui saurait le mieux réciter une fable, qui, sans doute, n'était pas de La Fontaine, « The little Daisy » s'est admirablement tirée de cette épreuve ; elle a obtenu le troisième prix sur trente-quatre concurrentes. Inutile de dire que le plus fier des deux est évidemment le papa, le brave papa « Tom ». (On appelle Tom, en Angleterre, tous les policemen, comme chez nous Marius ou Olive tous les Marseillais.) Quant à la lauréate, elle serre dans sa menotte son prix : un sac à main que, pour sûr, dès retour à la maison, maman va lui « chiper ». (Rap.)

LA GUERRE ARDENTE ET INCONNUE DES ESPIONS

(Suite de la page 3.)

front de Biscaye, mieux vaut ne pas trop s'y attarder.

Oh ! l'endroit est tranquille et le voyageur n'y risque nulle rencontre désagréable, mais voilà : les volontaires allemands y ont établi, de-ci, de-là, ce que j'appellerai des champs d'expérience. Les techniciens de l'aéronautique plus spécialement.

Verboten ! Défense de musarder sans raison. On dit beaucoup de bien de ces pièces de la défense anti-aérienne commandées par une cellule électromagnétique, une invention d'outre-Rhin que l'on expérimente au même titre que Russes, Anglais, Italiens, Tchèques, expérimentent leur propre matériel.

Dans ces conditions très particulières, un flâneur, surtout s'il traîne sur ses talons le lourd passé de Borgmann, peut facilement soulever certaines suspensions.

Comment cela était arrivé ? On m'a narré avec force détails, beaucoup trop de détails, une histoire assez compliquée de rixe entre Borgmann et des officiers allemands.

Mettions qu'il se soit agi d'un règlement de compte.

L'affaire se déroula, ai-je dit, le 2 juin. Le lendemain, toute la presse nationaliste paraissait encadrée de noir : Mola, le premier lieutenant de Franco, chef des armées du Nord, venait de périr victime d'un accident d'aviation !

Pareillement, deux officiers supérieurs de sa suite, le pilote, un mécanicien, avaient été tués. Accident fortuit. A bord de son nouvel appareil, Mola reconnaissait les positions basques. Brume, crasse, pot au noir, concluait les journaux de Burgos et de Salamanque.

Eh bien, non ! Ce n'est pas au brouillard qu'il convient d'imputer la fin du général Mola.

Le pilote Chamorro qui conduisait l'avion revendiquerait toute la responsabilité de l'exécution — car c'en fut vraiment une — s'il pouvait encore parler. Mais, en écrasant volontairement son appareil contre les monts de la Biscaye, Chamorro se condamna lui-même à l'éternel silence.

Il s'était offert ou avait été désigné. Je sais que la F. A. I., les « dynamiters » dont Chamorro faisait partie, les « bombistes » le revendiquent aujourd'hui pour un des leurs.

Et comment ce « dynamiteño » qui avait connu la déportation, la prison, les mines du Rio Tinto, parvint-il à occuper un poste de choix chez les nationaux, à devenir le pilote particulier du général Mola qui se savait visé et condamné ? Le secret est bien gardé dans les deux camps.

Certes, on jeta de nombreux coups de filet. Ils amenèrent en surface du menu fretin, de vagues complices, des suspects plus vagues encore.

Borgmann aurait pu parler. Sa mort, combien mystérieuse elle aussi, précéda de vingt-quatre heures celle de Mola.

Le commandant Alfaro eut l'oreille fendue pour avoir compris trop tardivement ; ses services furent entièrement réorganisés. Après Mola, on redouta le pire pour Queipo de Llano, Franco. Les conjurés ont-ils dit leur dernier mot ? Une garde sévère est montée autour des généraux de la Junte de Burgos. Mais on sait qu'il est parfois difficile de s'opposer à certaines volontés secrètes et un homme qui se sent solidement épaulé ne peut-il passer par tout ?

Quoi qu'il en soit, une chose reste : Borgmann triomphe même dans la mort. Sa mission : sauvegarder les millions de sterling engagés dans les mines de Bilbao, est

Les Mystères de Nantes

(Suite de la page 9.)

cagoules et inspirés par un sorcier qui mourut au moment où l'opinion publique commençait à s'inquiéter de leur activité.

La Compagnie des Noir et Rouge prédisait la destruction de la ville par un gigantesque incendie ; elle se réunissait dans le quartier de la Petite-Hollande.

Puis vinrent les Autonomistes Bretons, et les Fils de la Simple Parole qui ne poussèrent pas la terreur plus loin que Chantenay...

La secte des Négriers rassemblait ses adeptes dans une modeste chambre du quartier Sainte-Anne, au milieu d'un décor baroque d'ancres de marine et de pavillons corsaires à tête de mort...

Plus connue fut la bande des voleurs d'autos qui écumait les rues de Nantes il y a cinq ou six ans.

Les voitures étaient dérobées entre neuf heures et minuit avec une habileté surprenante : on les retrouvait le lendemain dans un état lamentable, au milieu d'un terrain vague de banlieue.

Une nuit, des agents postés sur la route de Saint-Joseph du Portricq sifflèrent vainement une voiture qui fonça sur eux, manqua de les écraser et se perdit dans la nuit...

Une chasse s'organisa. Ce fut pendant des heures une poursuite éperdue en pleine nuit.

A un moment, serrée de près, l'auto poursuivie alla s'écraser contre un mur. La bande était prise.

On s'aperçut alors que les bandits n'étaient autres que des fils de famille qui, le plus naturellement du monde, déclarèrent avoir agi pour le simple plaisir de voler et de se mettre au ban de la société... Ils étaient organisés en société secrète et plusieurs de ces jeunes gens venaient

accomplir. Mola n'était plus là pour s'y opposer. Les rivaux de l'Intelligence Service doivent en faire leur deuil : fer, nickel, manganèse, pétrole, demeureront sous le contrôle de l'Union-Jack.

Bilbao fut prise le 19 juin. A trois jours de là, la précieuse option était, en effet, emportée à Londres par le croiseur Indomptable : un nom qui à lui seul est tout un programme.

La mort de Borgmann eut encore une autre répercussion, en ce sens que la chambre qu'il occupait, de façon intermittente, dans une très simple pension de Hendaye-plage fut visitée par des inconnus qui poussèrent la curiosité jusqu'à éventrer la literie et briser le mobilier pour savoir s'ils ne dissimulaient aucune cache.

Or, de cache, il y en avait une que décelèrent les mystérieux visiteurs : c'était en l'occurrence un des pieds de la table de toilette que Borgmann avait remplacé par un autre de sa fabrication, à l'insu de son logeur.

Ce pied était évidé. On pouvait y faire tenir bon nombre de papiers compromettants. Il suffisait de le visser au meuble pour qu'à l'œil nu personne ne s'aperçoive du truquage.

Resté à savoir de quelle nature étaient ces papiers que Borgmann se gardait de conserver par devers soi lorsqu'il passait la frontière ?

Là encore, je crois pouvoir répondre à la question, du moins en partie.

Un peu en marge de son métier d'espion que j'ose qualifier d'officieux, Borgmann rendait aux Rouges comme aux Blancs de menus services. En trahissant des deux

de passer brillamment leurs examens. Ils s'en tirèrent avec un mois de prison et le sursis.

Poussés par une bizarre hérédité de coureurs des mers, d'autres jeunes gens d'excellentes familles prétendirent exercer leur dictature sur le monde des filles de Nantes.

Une nuit, les barbeaux du quai de la Fosse, les vrais de vrai, convoquèrent dans une ruelle déserte leurs concurrents.

On s'expliqua « en douce », en respectant la loi du silence de part et d'autre. Le milieu l'emporta comme il fallait s'y attendre. Et jamais plus on n'entendit parler de ces dévoyés séduits par le « défendu » et par le « secret » qui voulaient jouer les caïds...

Dernièrement, la police nantaise découvrit l'existence d'une société secrète, Les Anonymes, qui tenait ses réunions dans une cave du quartier de la Fosse.

La descente de police tomba en plein conseil de guerre.

Les membres de l'association étaient tous couverts de cagoules terrifiantes comme celles des adeptes du Ku-Klux-Klan...

Ils furent obligés de livrer leurs secrets.

Leur code leur ordonnait de faire le mal et de vivre du mal.

Tout d'abord, on « rigola ». L'histoire de ces jeunes gens encagoulés mit la ville en gaité...

Mais, par la suite, on se rendit compte que les anonymes étaient passés à l'action.

Leur chef, un nommé Robert G..., beau-fils d'un commerçant réputé de la ville, vint faire ses études à Paris, accompagné par son amie Denise T...

Les subsides paternels n'étaient pas suffisants pour faire vivre le jeune ménage. Alors, à chaque voyage à Nantes, l'étu-

côtés, il était assuré d'avoir une porte de sortie dans chaque camp.

Son plus beau coup fut le ravitaillement en pleine mer du croiseur insurgé Canarias par un pétrolier rouge de Valence. L'équipage s'imaginait ravitailler quelque canonnière gouvernementale. C'est sur le Canarias qu'il tomba et c'est aux Baléares que, pour le remercier de son erreur, on le conduisit.

Par compensation, plus d'un hardi coursier qui réussit à forcer le blocus de Bilbao le dut souvent aux indications fournies par Borgmann, toujours mieux averti que quiconque de la position des escadres à Franco. Jones-Grain d'Orge en sait quelque chose. Quant à l'autre Jones — car ils sont deux — le sympathique Jones-Patate, s'il put une première fois rallier Ferrol avec un chargement destiné aux rebelles et, une seconde, Santander avec des vivres pour les gouvernementaux, c'est que Borgmann le voulait bien.

Rien n'échappait, en effet, au *lactio agent*. Et même dans le Midi de la France aussi bien à Cerbère qu'à Saint-Jean-de-Luz et à Hendaye, il entretenait une nuée d'informateurs de tout acabit sur lesquels, à maintes reprises, la police eut son attention attirée.

Borgmann se souvenait des belles années du bureau de l'espionnage allemand à Anvers, il appliquait chez nous les mêmes méthodes. Est-ce pour s'emparer ou pour détruire la liste de ses agents que des inconnus mirent au pillage, tout de suite après sa mort, la petite pension d'Hendaye-plage où il venait, entre deux expéditions, goûter un peu de repos ?

J. L.

diant se mit à faire main basse sur les bijoux de famille pour les revendre à Paris...

Puis, le désir lui vint de fonder une boîte de nuit dans la capitale qui s'appellerait *Le Mirage*... Sa maîtresse l'encouragea dans le crime :

— Tu n'as qu'à cambrioler les parents ; ils sont riches... Au besoin, tue-les !

Deux complices de la bande des Anonymes furent chargés du « travail ».

Ils jurèrent de s'acquitter consciencieusement de leur lamentable mission.

A peine débarqués à Nantes, ils se précipitèrent chez le beau-père du chef, munis de matraques, de revolvers et de... cagoules.

Ils se présentent à l'appartement de leur « victime ».

— Qui est là ?

— Un télégramme ! répondent-ils à la question lancée derrière la porte.

— Attendez, j'ouvre...

Sans méfiance, le bijoutier ouvre la porte. Les deux Anonymes bondissent sur lui et l'assomment à coups de casse-tête.

Ils rallent ce qui se trouve à portée de la main. Maigre butin : six cents francs et quelques bijoux...

Mais un passant a entendu les appels et donné l'alerte.

L'un des bandits est cerné et arrêté dans une impasse voisine.

L'autre échappe et se fait cueillir le lendemain à son hôtel de Paris.

Le chef et sa néfaste maîtresse eurent le même sort. La bande des Anonymes était dissoute, faute de membres...

Il est permis d'espérer qu'aucune autre société secrète ne viendra ajouter un nouveau chapitre à l'histoire ténébreuse des mystères de Nantes qui naissent un soir de brume le long des quais ouatés de silence.

J. B.

Prochainement : LES SECRETS DE BREST

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de 65 centimes

ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ LE CATALOGUE N° 6
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

Rein-Vessie-Prostate

régénérés par le Pagéol qui aseptise les muqueuses et rétablit le fonctionnement normal de l'appareil urinaire.

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. - Rens. gratuits. Ec. service 603 PO.

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivoire »	Soie blanche fine.	La dz. 12.
« Réservoir ivoire »	»	» 13.
« Veloté »	Soie rose ext.-fine.	» 14.
« Rés. voir veloté »	»	» 15.
« Naturel »	Soie brune surfine.	» 16.
« Réservoir naturel »	»	» 17.
« Cristallin »	Soie blonde super.	» 18.
« Réservoir cristallin »	»	» 19.
« Pelure »	Soie peau ext.-superf.	» 20.
« Réservoir pelure »	»	» 21.
« Latex »	Soie lactée invisible	» 25.
« Renforcé »	Lavable extra.	» 30.
« Soie chair »	Lavable supérieur.	» 30.
« Supersochair »	Lavable ext.-supér.	» 50.
« Epais »	Lavable d'usage.	» 75.
« Crocodile »	Spécial.américaine.	» 50.
« Baudruche »	Surfine supérieure	» 50.
« Bout américain »	Modèle très court.	» 10.
« Collection »	Mod. variés supér.	» 20.
« Echantillons »	Mod. variés extras.	» 20.
« Assortiment Black Cat »	20 mod. différents.	» 60.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	» 12.

RECOMMANDÉ : « Latex » invisible et « Soie chair » lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cachetés fco. ENVOIS rapides, recom. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs). Pas d'envoi contre remb. à l'Étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ
HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faubg. Montmartre (g^{re} boulevard)

LE **JOURNAL SECRET** Ne doit être vendu qu'aux Adultes

REVUE MÉDICO-SEXUELLE avec la collaboration des plus éminentes personnalités de la Faculté de Paris

En vente partout **3 Frs** LE NUMÉRO

“ POLICE-MAGAZINE ”
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-58. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec prime) ...	60 fr.	Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
	Un an (sans prime) ...	47 fr.	
	Six mois (sans prime) ...	30 fr.	
ÉTRANGER...	Un an ...	54 fr.	Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.
	Six mois ...	34 fr.	



Une jeune Américaine de onze ans, Gloria Repple, a été trouvée par la police, dans une cour, enchaînée aux chevilles par de fortes chaînes. Son père a dit qu'il n'avait pas d'autres moyens de faire rester sa fille à la maison. (I. N. P.)



La Cour d'Assises de la Seine a inauguré sa session par l'affaire du boucher Gérard qui avait, étant ivre, plongé son couteau dans la poitrine d'une jeune fille qui l'avait giflé. Cinq ans de réclusion à Gérard. (K.)



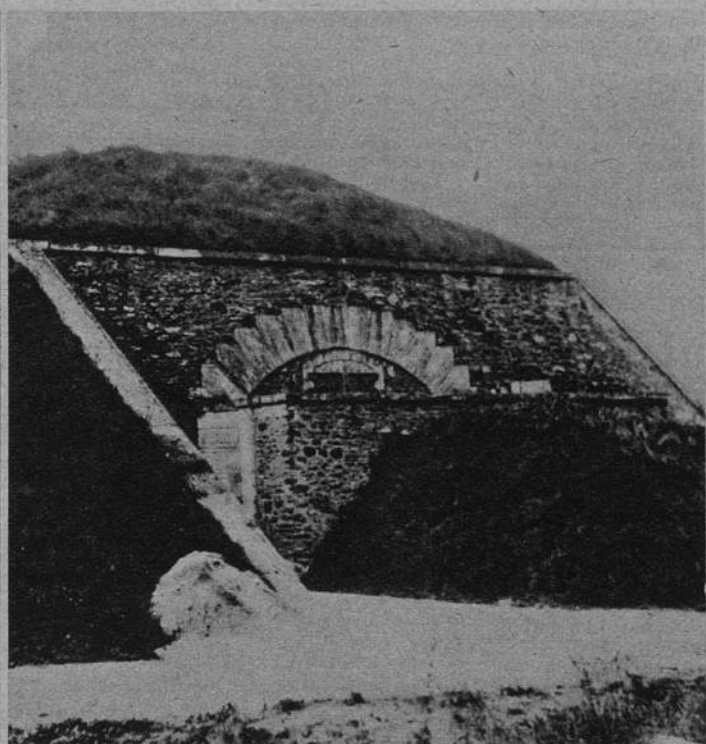
La police marseillaise a arrêté, après une enquête serrée, un dangereux anarchiste et terroriste italien, Vincenzo Mazzoni qui se cachait dans la cité phocéenne sous un faux nom. On « cuisine » Mazzoni. (K.)



Devant les Assises de la Seine ont comparu de faux monnayeurs. De gauche à droite : d'Erfurt, Coulon et M^{me} veuve Guéraull. Huit ans de réclusion à Coulon; cinq ans à d'Erfurt; M^{me} Guéraull est acquittée. (Safra).



Au fort de Châtillon, près Paris, deux individus tentèrent, de nuit, de s'introduire dans une poudrière où est entreposée de la poudre de chasse. La sentinelle tira sur les malfaiteurs, qui parvinrent à s'enfuir. Nos documents montrent : à gauche, la sentinelle qui fit feu; à droite, la casemate où voulaient s'introduire les amateurs de poudre noire. (F. P.)



La Cour d'Assises de la Seine a eu à juger deux commerçants parisiens qui attirèrent chez eux un facteur de mandats pour le dévaliser. Le coup rata. À gauche : le facteur attaqué, partie



civile, est vu avec son avocat. À droite : les « bandits au petit pied » à l'audience : Rolichon, à gauche : (cinq ans de prison); Giudicelli (deux ans) et M^{me} Rolichon (acquittée). (Safra.)